

Salon des produits de confiserie, de biscuiterie et du chocolat  
**Rezig loue les qualités des produits locaux**

PAGE 6



**L'ÉCHO DES RÉSEAUX SOCIAUX**

**Cahiers jetés, valeurs oubliées**

PAGE 15



**CRÉSUS**  
QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Législatives 2026  
**Le MSP mise sur la «confiance»**

PAGE 2

Coopération militaire algéro-italienne  
**Un partenariat pérenne**

PAGE 4



L'Italie a approuvé un projet de loi visant à rendre permanent son accord de coopération militaire avec l'Algérie.

20 000 projets et 62,5 milliards d'euros d'investissements

**L'Algérie change d'échelle**

PAGE 6

À travers la réforme du guichet unique, les autorités veulent réduire les lourdeurs administratives et transformer ce flux d'investissements en projets concrets et créateurs d'emplois.



1<sup>re</sup> tranche d'AADL 3

**30 jours supplémentaires pour payer la 2<sup>e</sup> partie**

PAGE 5

Une initiative qui intervient alors que répondre aux besoins en logements reste une priorité nationale.



**GÉRALD DARMANIN ATTENDU DEMAIN À ALGER**  
**DES DOSSIERS SENSIBLES AU CŒUR DE LA VISITE**

PAGE 3



La venue du ministre français pourrait constituer une étape importante dans la relance du dialogue politique et judiciaire entre les deux pays.

● Benjamin Stora sur la réconciliation algéro-française : **«Il y a une désescalade, un dégel»**

Préparation du Mondial  
**Les Verts affronteront la Bolivie le 10 juin aux États-Unis**

PAGE 16

Législatives  
2026

## Le MSP mise sur la «confiance»

Selon le président du MSP, la restauration de la confiance constitue désormais une priorité nationale.

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a plaidé, hier, pour la mise en place d'un large partenariat politique capable de restaurer la confiance dans l'action politique et les institutions élues, à l'occasion d'un forum médiatique national organisé par son parti en prévision des prochaines élections législatives. Cette rencontre, consacrée à la présentation des grandes lignes de la stratégie de communication du mouvement, a également été marquée par le lancement officiel du nouveau slogan de campagne du MSP «Confiance». Un choix que le dirigeant politique considère comme le symbole d'une nouvelle relation entre les citoyens, les élus et les institutions de l'État. À cette occasion, le président du MSP a dévoilé la nouvelle identité visuelle, médiatique et numérique du parti. Il a annoncé le déploiement de plateformes interactives intégrant des outils d'intelligence artificielle afin de moderniser la communication politique et de renforcer les échanges avec les citoyens et les sympathisants du mouvement.

### PARTENARIAT POLITIQUE RASSEMBLEUR

Dans son intervention, Abdelali Hassani Cherif a affirmé que le MSP se considère comme «un acteur important» de la scène politique nationale, capable de proposer une alternative fondée sur les compétences et la participation à «un



large partenariat national autour duquel les Algériens pourront se rassembler». Le responsable politique a insisté sur la nécessité de garantir des élections «crédibles et transparentes», estimant que l'institution législative a connu, ces dernières années, une dégradation ayant affecté la confiance des citoyens dans le processus politique. Selon lui, la restauration de cette confiance constitue, désormais, une priorité nationale.

Le chef du MSP a expliqué que le slogan «Confiance» traduit le passage d'une logique «d'opportunité» à une logique fondée sur la crédibilité et la représentation réelle. Il a précisé que le programme

électoral du mouvement s'articule autour de trois axes majeurs : le rétablissement de la confiance, la préservation de la souveraineté nationale face aux mutations géopolitiques et la réalisation d'un «renouveau civilisationnel» à travers la construction d'un État émergent.

### UNE CAMPAGNE AXÉE SUR LA JEUNESSE ET LA SOUVERAINETÉ

Abordant les préparatifs des prochaines échéances électorales, Hassani Cherif a indiqué que les listes du Mouvement ont été sélectionnées «en toute transparence» à travers les conseils consultatifs de wilaya. Le MSP ambitionne, selon lui,

d'être présent dans 69 wilayas ainsi qu'au sein de la communauté nationale établie à l'étranger. Il a également évoqué un «engouement important» de cadres et de compétences souhaitant rejoindre les listes du parti. Le président du Mouvement a, par ailleurs, souligné l'importance d'une participation accrue des jeunes dans la vie politique, considérant la jeunesse comme un levier essentiel du renouveau institutionnel et démocratique. Sur le plan international, le dossier palestinien a occupé une place importante dans son discours. Abdelali Hassani Cherif a réaffirmé le soutien du MSP à la cause palestinienne, dénonçant les agressions contre le peuple palestinien ainsi que les atteintes aux lieux saints. Le responsable politique a également rappelé que cette rencontre coïncidait avec la Journée internationale du vivre-ensemble en paix, célébrée le 16 mai à l'initiative de l'Algérie auprès des Nations unies. Il a aussi évoqué la mémoire de la Nakba palestinienne du 15 mai, les massacres du 8 mai 1945 perpétrés par le colonialisme français, ainsi que la prochaine célébration de la Journée nationale de l'étudiant, le 19 mai. En conclusion, le président du MSP a annoncé la prochaine présentation d'un programme politique, économique et social qu'il qualifie d'«ambitieux», destiné à accompagner les transformations internationales et à renforcer la place de l'Algérie sur les plans régional et international.

I. Khermane

### SÉLECTION DES CANDIDATS

## Un processus consultatif et démocratique

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) poursuit ses préparatifs en vue des élections législatives prévues le 2 juillet 2026. À ce titre, Saad Laïssaoui, secrétaire national à l'organisation et vice-président de l'instance nationale permanente des élections du mouvement, a apporté des précisions sur les mécanismes de sélection des candidats au sein du parti.

Le responsable du MSP a souligné que son parti dispose d'une «expérience cumulative importante», rappelant que le mouvement a participé à 24 consultations électorales depuis sa création, qu'il s'agisse d'élections législatives, présidentielle ou locales. Selon lui, cette expérience permet aujourd'hui au MSP de gérer les différentes étapes du processus électoral «avec compétence et efficacité», notamment en matière de désignation des candidats. Saad Laïssaoui a expliqué que la procédure de sélection des candidats repose sur des règlements internes adoptés par les instances de la choura nationale du mouvement dès le début de l'année 2026. Il a précisé que



l'élaboration des listes jusqu'au jour du scrutin, est encadré par des mécanismes organisationnels impliquant les structures locales, les conseils consultatifs de wilaya ainsi que la direction nationale du parti. Le responsable a insisté sur le caractère «consultatif et démocratique» du processus, affirmant que les

commissions de candidature au niveau des wilayas organisent des consultations à travers les assemblées générales communales afin de proposer des profils de candidats. Ces commissions procèdent ensuite à l'étude des dossiers des postulants «en toute transparence», en tenant compte à la fois des conditions légales prévues par la loi organique relative aux élections et des critères fixés par le mouvement lui-même.

### MISER SUR LES COMPÉTENCES ET L'ANCRAGE POPULAIRE

Le dirigeant du MSP a indiqué que plusieurs éléments sont pris en considération dans le choix des candidats, notamment la compétence, le parcours politique et électoral, la réputation du candidat ainsi

que son ancrage populaire. Selon lui, le mouvement cherche à établir un équilibre entre «compétence et représentativité populaire», estimant qu'un candidat doit être capable de mobiliser l'électorat et de transformer la base militante et populaire en voix électorales. «Nous voulons présenter des députés disposant d'un parcours politique et électoral leur permettant d'assumer pleinement leur mission législative et leur rôle de contrôle», a-t-il affirmé. Saad Laïssaoui a également expliqué que le futur groupe parlementaire du MSP devra refléter l'identité politique du mouvement et contribuer au débat politique, juridique et législatif sous la coupole de l'Assemblée populaire nationale.

I. K.

### ENCADREMENT DES BUREAUX ET CENTRES DE VOTE

## L'Anie met en garde contre les fausses annonces

L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a démenti, hier, dans un communiqué, les annonces qui invitent sur les réseaux sociaux à s'inscrire pour l'encadrement des bureaux et centres de vote, en prévision des législatives du 2 juillet prochain, appelant les citoyens à faire preuve de vigilance et à ne pas répondre à ces fausses annonces. Suite à la diffusion sur les réseaux sociaux d'annonces invitant les citoyens à s'inscrire pour l'encadrement des bureaux et centres de vote, à l'occasion de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) prévue le 2 juillet prochain, «l'Anie dément catégoriquement la teneur de ces annonces relayées dans le but d'extorquer, de tromper l'opinion publique et d'influer sur le bon déroulement du processus électoral», précise le communiqué. L'Autorité «appelle les citoyens à la plus grande vigilance et les exhorte à ne pas répondre à ces fausses annonces et à ne jamais communiquer de documents ou de données à caractère personnel», rappelant que la loi organique relative au régime électoral fixe clairement les délais et les modalités légales

d'élaboration des listes d'encadrement des bureaux et centres de vote. Dans le même contexte, l'Anie a indiqué qu'il a été mis fin aux fonctions de certains coordinateurs communaux dans les wilayas de Sidi Bel-Abbès et Aïn Defla».

### DÉPÔT DES FORMULAIRES DE SIGNATURE

## Le 18 mai dernier délai

L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) rappelle à toutes les listes de candidats que le dépôt des formulaires de signature individuelle et des dossiers de déclaration collective pour les élections législatives du 2 juillet 2026 doit impérativement être effectué avant le 18 mai à minuit. Les documents doivent être remis auprès du président de la commission électorale de wilaya, ou, pour les candidats résidant à l'étranger, auprès des représentations diplomatiques ou consulaires. L'Anie insiste sur le respect strict de ce délai afin d'assurer la validité des candidatures. Les listes n'ayant pas encore déposé leur dossier sont invitées à prendre contact avec le coordinateur de leur wilaya pour organiser le dépôt avant la date limite. Cette démarche vise à garantir la transparence et la régularité du processus électoral.

## GÉRALD DARMANIN ATTENDU DEMAIN À ALGER

# Des dossiers sensibles au cœur de la visite

*Cette visite pourrait constituer une étape importante dans la relance du dialogue politique et judiciaire entre les deux pays.*

Le ministre français de la Justice, Gérald Darmanin, est attendu demain à Alger dans le cadre d'une visite officielle effectuée à l'invitation des autorités algériennes, a annoncé, hier, le ministère français de la Justice. Cette visite sera consacrée, selon la même source, à la relance de la coopération judiciaire entre l'Algérie et la France. «Ce déplacement a pour objet de travailler l'ouverture d'un nouveau chapitre de la coopération judiciaire entre nos deux pays», a souligné le communiqué du ministère français de la Justice qui précise que le garde des Sceaux français, qui se rend en Algérie à la demande du président Emmanuel Macron, doit s'entretenir avec plusieurs hauts responsables algériens, notamment son homologue Lotfi Boudjemaa. La coopération sécuritaire et judiciaire sera, ainsi, au cœur des échanges, en particulier la lutte contre la criminalité organisée, le narcotrafic, le terrorisme ainsi que la délinquance économique et financière transnationale. Les deux parties devraient également évoquer les mécanismes de coopération concernant les dossiers liés aux biens mal acquis et aux enquêtes financières internationales.

### UNE DÉLÉGATION DE MAGISTRATS

Cette visite du ministre français de la Justice se distingue par la composition de la délégation française, composée essentiellement de magistrats. En effet, plusieurs hauts magistrats et responsables judiciaires feront le déplacement. Il s'agit notamment de Laureline Peyrefitte, directrice des affaires criminelles et des grâces, Vanessa Perée, procureure nationale anti-



criminalité organisée, et Pascal Prache, procureur national financier. La présence de ces hauts magistrats spécialisés, qui auront à rencontrer leurs homologues algériens, renseigne sur la volonté de donner à cette visite, au-delà de sa dimension diplomatique, une dimension technique et judiciaire, à même de remettre des circuits de travail en état. Cette approche pourrait servir, à la fois, à faciliter les échanges d'informations sur les réseaux criminels qui franchissent les frontières et peut aider, également, à accélérer les commissions rogatoires, les demandes d'entraide ou les procédures d'extradition.

### DES EFFORTS À CONSENTIR

D'ailleurs, sur ce chapitre, la France devra faire beaucoup d'efforts. Contrairement à d'autres pays avec lesquels la coopération progresse, avec la France, elle peine à évoluer. L'Algérie a transmis 61 commissions rogatoires à la France pour restituer des fonds et des biens détournés, mais Paris n'a répondu à aucune d'elles, bloquant la procédure. La chancellerie française a indiqué que des «affaires individuelles sensibles seront également discutées, en particulier le cas de notre compatriote Christophe Gleizes». Le journaliste, incarcéré depuis

juin 2025 en Algérie où il a été condamné en première instance et en appel à 7 ans de prison ferme, a renoncé à son pourvoi en cassation devant la Cour suprême, ce qui ouvre, éventuellement, la voie à une possible grâce présidentielle. Par ailleurs, l'affaire de l'ancien ministre de l'Industrie, Abdeslam Bouchouareb, réclamé par la justice algérienne mais dont l'extradition a été refusée par la justice française, pourrait être évoquée lors des échanges entre les deux parties. Parmi les autres dossiers en suspens entre Alger et Paris figure également celui de l'agent consulaire algérien détenu en France depuis un an, dont la détention provisoire a été prolongée en mars dernier.

### DÉGEL PROGRESSIF

Après une période de blocage, ce déplacement intervient dans un contexte de reprise du dialogue entre les deux capitales. Il intervient, également, après la visite de la ministre française déléguée aux Armées, Alice Rufo. Le voyage de la ministre, le deuxième d'un membre du gouvernement français en moins de trois mois, après celui du ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez à la mi-février, avait permis de consacrer un dégel des relations entre Paris et Alger et le retour, à l'occasion, de l'ambassadeur Stéphane Romatet à Alger, près d'un an après avoir été rappelé par le président français. Emmanuel Macron avait dit espérer que la visite d'Alice Rufo marquerait «le début» d'une reprise des relations entre les deux pays, fustigeant les «postures de politique intérieure» des derniers mois qui ont, selon lui, «causé beaucoup de tort» aux deux pays.

S. Smati

## BENJAMIN STORA SUR LA RÉCONCILIATION ALGÉRO-FRANÇAISE : «Il y a une désescalade, un dégel»

L'historien Benjamin Stora est revenu dans un entretien animé par le journaliste Rachid Arhab, sur le site Youtube LIC, sur son dernier voyage en Algérie mais aussi pour analyser la relation France-Algérie après le retour de l'ambassadeur Stéphane Romatet à Alger. L'enjeu est de dépasser ces tensions pour construire un avenir apaisé entre les deux pays, quel que soit le poids de l'histoire. Selon Stora, sa présence lors de la célébration du 8 Mai 45 à Sétif, fut décidée à la suite de l'invitation du président Macron. En ce qui concerne le réchauffement de la relation algéro-française qui a traversé une longue période de forte tension, Stora perçoit celle-ci comme «une désescalade, un dégel». Ou davantage, «un redémarrage, c'est-à-dire qu'il y a un acte qui a été fait, il y a le retour de l'ambassadeur. Il y a eu la lettre qu'a adressée Emmanuel Macron au président Tebboune qui a été portée par la ministre Alice Rufo qui a été reçue par le président algérien», a-t-il souligné. Et pour appuyer ses dires, Stora évoque l'une des premières décisions du président Tebboune qui a remis en route la commission mixte sur la mémoire. Et de rappeler ensuite l'énorme chantier mémoriel qui «reste avant la reconnaissance en particulier de ce qu'a été le système colonial». «Mais une fois qu'on a posé ce principe idéologique de refus de la colonisation, il y a toute une série de mesures qu'il faut prendre, qu'on a commencé à prendre», a ajouté l'historien qui a rappelé «la reconnaissance par la France de l'assassinat, l'enlèvement, la torture de Ali Boumendjel et de Larbi Ben M'hidi qui étaient de grands responsables algériens. La France a aussi



reconnu Maurice Audin». Pour Stora, ce sont des mesures très concrètes qui «permettent à travers l'identification de certains personnages de comprendre ce qu'a été la réalité de la guerre, très dure, très violente, notamment en 1957». Et d'enchaîner ensuite sur les gestes faits par le président Macron qui a déclaré que la colonisation est «un crime contre l'humanité» ainsi que la déclaration du président Hollande, en 2012 à Alger, contre la «brutalisation de la société, contre les crimes coloniaux». Mais une fois qu'on a posé ce principe idéologique de refus de la colonisation, dit-il, «il y a toute une série de mesures qu'il faut prendre, qu'on a commencé à prendre».

### LES NOSTALGIQUES DE «L'EMPIRE PERDU»

Plaidant pour continuer à travailler «pour faire en sorte que cette mémoire revienne de la bonne manière», il a relevé, cependant, qu'il y a encore en France des gens qui restent attachés à la notion ancienne d'empire perdu, c'est-à-dire à la grandeur impériale par l'intermédiaire de la colonisation». Sur la question des essais nucléaires et les mines antipersonnel semées le long des frontières Est et Ouest, Stora a indiqué qu'il y a «la nécessité déjà de pouvoir identifier les lieux où ces expériences nucléaires ont été effectuées. C'est surtout ça la grande question,

c'est la remise des cartes de ces expériences». «Et puis enfin la guerre des grottes, c'est-à-dire l'utilisation d'armes chimiques notamment pendant le plan Challe dans les années 59 où il y a eu utilisation d'armes chimiques contre les maquis algériens de l'intérieur de cette fameuse guerre des grottes où s'étaient réfugiés un certain nombre de combattants algériens», a-t-il précisé. Questionné sur la persistance du déni algérien de certains hommes politiques majoritairement à droite et à son extrême, le président de la commission mixte sur la mémoire se projette déjà sur l'année prochaine. «Dans un an, il va y avoir l'élection présidentielle», a-t-il rappelé, regrettant que l'Algérie connaisse aussi un retour des «personnalités, des courants politiques qui sont contre tout rapprochement avec la France. Je crois que c'est une bataille aussi qu'il faut mener, y compris en Algérie». «C'est assez terrible de voir que l'Algérie revient de la mauvaise manière dans le champ politique, idéologique et culturel français», dit-il, rappelant particulièrement une déclaration d'Édouard Philippe en tête des sondages et adoube par les milieux financiers français, mais aussi «tout ce qui se déverse à longueur d'antenne sur CNews». «Il faut dire les choses où on parle beaucoup de l'Algérie dans des termes très offensants d'ailleurs pour les Algériens, quelque fois injurieux directement contre pas simplement le gouvernement algérien mais contre les Algériens tout court», a-t-il souligné.

H. Adryen

## COOPÉRATION MILITAIRE ALGÉRO-ITALIENNE

# Un partenariat pérenne

*L'Italie a approuvé un projet de loi visant à rendre permanent son accord de coopération militaire avec l'Algérie.*

Dans un contexte de profondes recompositions géopolitiques en Méditerranée et au Sahel, l'Italie et l'Algérie viennent de franchir un nouveau cap dans leur relation. Le Conseil des ministres italien, présidé par Giorgia Meloni, a approuvé, jeudi dernier, un projet de loi historique visant à prolonger, pour une durée indéterminée, l'accord de coopération militaire conclu entre les deux pays. Présenté sur proposition du ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Antonio Tajani, le texte consacre une évolution majeure des relations stratégiques algéro-italiennes. Il traduit la volonté de Rome d'inscrire son partenariat sécuritaire avec Alger dans la durée, au-delà des alternances politiques et des conjonctures régionales. Selon un communiqué de la présidence du Conseil italien (Palazzo Chigi), le projet porte sur la ratification de la déclaration conjointe liée à l'accord signé à Rome le 15 mai 2003 entre les gouvernements algérien et italien, puis actualisé par un nouvel instrument juridique signé le 23 juillet 2025. La principale nouveauté réside dans le caractère désormais permanent de cet accord. Le décret prévoit, en effet, de rendre son application «a tempo indeterminato», c'est-à-dire sans limitation de durée. Une orientation qui marque la volonté des deux États d'institutionnaliser une coopération militaire appelée à se renforcer dans les années à venir.

Cette décision dépasse les cadres protocolaires traditionnels pour instaurer une «alliance méditerranéenne durable» reliant directement la sécurité de la rive nord de la Méditerranée à sa profondeur sud, en Algérie. Elle constitue une nouvelle réponse aux discours évoquant un prétendu «isolement», alors que les grandes capitales occi-



dentales considèrent, désormais, l'Algérie comme un partenaire sécuritaire essentiel et incontournable.

Au-delà de sa portée juridique, cette décision revêt une forte dimension géopolitique. Elle confirme la place croissante de l'Algérie dans les équilibres sécuritaires méditerranéens, alors que les puissances européennes cherchent de nouveaux partenaires fiables face aux défis liés au terrorisme, à l'instabilité sahélienne, aux trafics transfrontaliers et aux flux migratoires irréguliers.

### UN PARTENARIAT SÉCURITAIRE ÉLARGI

Le nouveau cadre de coopération vise notamment à intensifier les échanges d'informations, à renforcer les programmes de formation militaire et à améliorer la coordination opérationnelle dans les domaines de

la sécurité maritime, de la surveillance et du sauvetage.

Le partenariat ouvre également des perspectives importantes dans les industries de défense et les technologies sécuritaires. Les deux pays ambitionnent de développer des accords techniques et industriels portant sur les systèmes de défense, le transfert de technologies et la coopération entre institutions militaires.

Dans cette dynamique, Alger pourrait bénéficier d'un appui accru dans le développement de ses capacités industrielles militaires, notamment dans les secteurs mécaniques et électroniques avancés.

Cette évolution s'inscrit dans une dynamique de rapprochement plus large entre Alger et Rome. Longtemps centrée sur la coopération énergétique, notamment gazière, la relation bilatérale tend désormais vers une véritable convergence straté-

gique dans le cadre du Plan Mattei pour le développement en Afrique, au-delà des secteurs économiques traditionnels.

### UNE RECONNAISSANCE STRATÉGIQUE

Pour rappel, l'accord actualisé a été signé à Rome le 23 juillet 2025, en marge du sommet intergouvernemental Italie-Algérie, par le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, le général-major Mohamed Salah Benbicha, et le ministre italien de la Défense, Guido Crosetto.

«La collaboration entre nos pays s'inscrit dans le cadre d'une vision stratégique visant à assurer la sécurité de la région. La coopération entre les forces armées italiennes et algériennes s'intègre dans un cadre plus large destiné à relever les défis communs tels que la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale, et à contribuer à la stabilité de la Méditerranée élargie», avait alors affirmé Guido Crosetto.

La transformation de cette coopération en un accord à durée indéterminée constitue une reconnaissance explicite, de la part de l'Italie et, plus largement de l'Union européenne, du fait que la sécurité européenne est étroitement liée à la solidité et à la fiabilité de l'Algérie.

C'est probablement l'un des partenariats euro-méditerranéens les plus significatifs actuellement entre un pays européen et un pays du Maghreb.

Le texte devra encore être soumis aux deux chambres du Parlement italien — la Chambre des députés et le Sénat — pour adoption définitive. Mais politiquement, le signal envoyé est déjà clair : Rome considère désormais Alger comme un partenaire sécuritaire incontournable dans la gestion des équilibres méditerranéens et sahéliens.

**Smail ROUHA**

### ALGÉRIE-OUZBÉKISTAN

## Vers un accord commercial préférentiel

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu l'ambassadeur d'Ouzbékistan, Mansurbek Kiličev, afin d'examiner les moyens de renforcer la coopération économique entre l'Algérie et l'Ouzbékistan.

Les discussions ont porté sur l'intensification des échanges commerciaux et la simplification des procédures, avec un accent particulier sur la perspective de la mise en place d'un accord commercial préférentiel entre les deux pays.

Les deux parties ont souligné le faible niveau actuel des échanges au regard du potentiel existant et ont convenu de renforcer leur coopération à travers des mécanismes tels que la création d'un conseil d'affaires, l'organisation de rencontres économiques et le développement de projets d'investissement conjoints.

## SYSTEME D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

# Les modalités de gestion fixées

Publié au dernier numéro du Journal officiel, un arrêté ministériel conjoint fixe les modalités de gestion du système d'information économique dédié aux petites et moyennes entreprises (PME). Ce dispositif est conçu comme un outil d'aide à la décision et de prospective économique.

Il s'agit de l'arrêté ministériel signé le 12 mars dernier par le directeur de cabinet du Premier ministre, le ministre de l'Industrie, le ministre des Finances, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, ainsi que la ministre du Tourisme et de l'Artisanat.

Ce système, qui sera géré par l'Agence algérienne de développe-



ment des petites et moyennes entreprises et de promotion de l'innovation, vise à collecter, traiter et diffuser les informations relatives aux petites et moyennes entreprises.

Ce système sera alimenté par des données actualisées fournies

notamment par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, l'Office national des statistiques, le Centre national du registre du commerce, la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés, l'Association professionnelle des banques

et institutions financières, la Direction générale des impôts et la Direction générale des douanes.

Le nouveau texte prévoit également la création d'un comité de coordination et de suivi au sein du ministère chargé des petites et moyennes entreprises, chargé d'assurer la coordination entre les secteurs concernés en matière d'échange d'informations et d'évaluation du processus d'échange. Par ailleurs, l'agence devra créer un service numérique sur son site internet permettant l'accès aux informations relatives aux PME au profit des organismes participant à l'alimentation du système, ainsi que des opérateurs économiques.

Enfin, l'agence sera également chargée de publier des informations générales sur son site internet concernant la situation et l'évolution du tissu des petites et moyennes entreprises en Algérie, conformément au même texte.

# CRÉBUS

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com  
cresusdz@gmail.com  
Tél. : 044 40 74 96

**DIRECTEUR DE REDACTION**  
SAID MEKLA

**REDACTRICE EN CHEF**  
ASSIA MEKHENNEF

**Rédaction/Administration**

MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1<sup>er</sup> MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz  
**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger  
**Tirage** : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité  
s'adresser à : l'Entreprise  
Nationale de Communication,  
d'Édition et de publicité »

**Agence ANEP** 01, avenue  
pasteur- Alger

**Tél** : 020.05.20.91/020.05.10.42  
**Fax** : 020.05.11.48/020.05.13.45  
020.05.13.77

**E-mail**: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

# 1<sup>re</sup> TRANCHE D'AADL 3 30 jours supplémentaires pour payer la 2<sup>e</sup> partie

**Cette initiative intervient alors que répondre aux besoins en logements reste une priorité nationale.**

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé, hier, la prolongation de 30 jours du délai de paiement de la deuxième partie de la première tranche pour les souscripteurs du programme de location-vente AADL 3. Cette mesure concerne également la tranche complémentaire pour les bénéficiaires ayant choisi un changement de type de logement, précise un communiqué officiel.

Dans ce même communiqué, l'AADL rappelle que le numéro vert 3040 reste à disposition pour répondre à toutes les questions relatives au processus de paiement. Cette annonce intervient alors que près de 950 000 souscripteurs ont déjà réglé la première tranche du programme.

Lors de l'ouverture de la 28<sup>e</sup> édition du Salon international du bâtiment et des travaux publics Batimatec 2026, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a indiqué que les premiers logements pourraient être distribués avant la fin de l'année dans certaines wilayas. «Nous travaillons pour que d'ici à la fin de l'année, des logements AADL soient livrés dans certaines régions. C'est un objectif que nous voulons atteindre», a-t-il précisé.

## UN PROGRAMME DE GRANDE ENVERGURE

Selon le ministre, environ 130 000 unités du programme AADL 3 sont déjà en chantier à l'échelle nationale. Il souligne que l'opération de paiement se déroule «normalement», près de 950 000 souscripteurs ayant réglé la première tranche par



voie électronique. Cette digitalisation a considérablement réduit les files d'attente dans les agences bancaires et facilité l'accès aux logements pour les citoyens.

L'AADL avait lancé le paiement de la première phase de la première tranche en ligne en décembre dernier, suivi d'une deuxième phase en avril. Le montant de cette première tranche s'élève à 343 000 DA pour les appartements de trois pièces (F3) et à 431 500 DA pour les appartements de quatre pièces (F4), réparti en deux étapes afin de faciliter l'accès à la propriété sur le long terme.

Le programme AADL 3, l'un des plus ambitieux en matière de logement en Algérie, progresse à un rythme soutenu. «Le dossier avance normalement et le contact avec les souscripteurs se fait de manière électronique. Les files d'attente que nous

observons par le passé dans les banques n'existent plus», insiste le ministre Belaribi.

## RÉPONDRE À UNE DEMANDE NATIONALE URGENTE

Cette initiative intervient alors que le besoin de logements reste une priorité nationale. Avec près de un million de souscripteurs ciblés, l'AADL 3 entend répondre à la demande croissante et faciliter l'accès à la propriété via le mécanisme de location-vente. La digitalisation du paiement, combinée à l'accélération des chantiers, pourrait permettre de respecter l'objectif de distribution des premiers logements avant la fin de l'année 2026, marquant un progrès majeur dans la politique de logement social.

L'AADL, en modernisant ses procédures tout en maintenant une communication

claire avec les citoyens, montre que la transition vers le numérique peut améliorer l'efficacité et la transparence. Les souscripteurs bénéficient désormais d'une flexibilité accrue grâce à cette prorogation exceptionnelle du délai de paiement.

Parallèlement, le ministre a souligné la nécessité de renforcer la qualité des constructions, en respectant les normes de sécurité et de durabilité, pour garantir des logements pérennes. Ces mesures traduisent la volonté des autorités de combiner quantité et qualité afin que le programme AADL 3 réponde pleinement aux attentes des familles et participe au développement harmonieux des villes et des wilayas.

En somme, le programme AADL 3 confirme son rôle central dans le secteur de l'habitat, offrant une solution concrète aux familles et consolidant l'engagement de l'État en faveur de logements accessibles et dignes. Avec cette stratégie, le rêve d'un logement décent devient progressivement une réalité pour de nombreux Algériens.

Assia M.

## DOMESTIC AIRLINES

### Deux nouvelles lignes à partir du 24 mai

Domestic Airlines a annoncé, hier, dans un communiqué, le lancement de deux nouvelles lignes à partir du 24 mai courant : Alger-Oran-Timimoun-Alger et Alger-Annaba-EI Oued-Annaba-Alger. La ligne Alger-Oran-Timimoun-Alger est programmée chaque dimanche, tandis que la ligne Alger-Annaba-EI Oued-Annaba-Alger sera assurée chaque lundi, et ce, dans le cadre des efforts visant à renforcer le réseau de transport aérien et à améliorer la connectivité entre les différentes wilayas du pays, précise le communiqué.

## SITEV 2026

### Le Tchad invité d'honneur



La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a reçu, hier, à Alger une délégation tchadienne conduite par le ministre du Développement touristique, de la Culture et de l'Artisanat, Abakar Rozzi Teguil. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la participation du Tchad en tant qu'invité d'honneur de la 25<sup>e</sup> édition du Salon international du tourisme et des voyages (Sitev 2026), prévue du 18 au 21 mai, au Palais des expositions des Pins-Maritimes à Alger, sous le thème évocateur «Algérie : tourisme authentique et développement durable». Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération bilatérale dans les domaines du tourisme, de la formation et de la promotion de l'artisanat, en vue de développer des partenariats durables entre les deux pays.

## CASNOS

### La couverture élargie aux agriculteurs

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a souligné la nécessité d'assurer un accompagnement socioprofessionnel aux agriculteurs, dans le cadre d'un système de protection sociale souple et efficace, notamment à travers l'accélération du rythme d'adhésion et la généralisation de la numérisation, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Lors d'une réunion consacrée à l'évaluation des mesures prises en faveur des agriculteurs et au renforcement des mécanismes d'élargissement de la base de leur adhésion au système de sécurité sociale, tenue dans le cadre du suivi des instructions données à la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos) pour une prise en charge totale de cette catégorie, Saihi a donné des instructions visant à garantir un accompagnement socioprofessionnel permanent aux agriculteurs, dans le cadre d'un système de protection sociale flexible et efficace, répondant aux spécificités de l'activité agricole. Au cours de cette réunion, un exposé présenté par le directeur général de la Casnos sur le bilan des activités réalisées et les mesures prises pour élargir la base des adhérents, ainsi

que sur le niveau de bénéfice des agriculteurs des facilitations et des services numériques, notamment à travers les services Himayati 5.0 et Himayati +, spécialement dédiés à l'accompagnement des agriculteurs, outre l'évaluation conjoncturelle de la campagne nationale médiatique lancée au début du mois de mai, visant à consacrer la culture de l'adhésion et à élargir la couverture sociale au profit de cette catégorie. Dans ce contexte, le ministre a estimé que «la phase actuelle impose le passage d'une approche traditionnelle à une approche de terrain et numérique intégrée, fondée sur l'efficacité, l'anticipation et l'action de proximité, afin de garantir à l'agriculteur ses droits sociaux dans des conditions simplifiées, transparentes et efficaces». Il a également souligné la nécessité de «renforcer le travail de proximité à travers l'intensification des sorties sur le terrain et des rencontres directes, en coordination avec la Chambre nationale de l'agriculture et les chambres de wilaya», ainsi que sur «l'augmentation de la participation aux manifestations agricoles, considérées comme des espaces stratégiques de communication directe avec les agriculteurs». Dans le

même sillage, Saihi a mis en avant l'importance de «mettre en place un système d'évaluation périodique rigoureux et régulier», englobant les différents volets de la campagne, notamment ceux liés à la communication et à la sensibilisation, afin de «mesurer l'impact réel, identifier les insuffisances et y remédier en temps opportun, en vue d'assurer l'efficacité et la performance dans la réalisation des objectifs fixés». Le ministre a, dans ce cadre, affirmé «son attachement personnel au suivi minutieux de l'exécution de la feuille de route dédiée aux agriculteurs», afin de leur garantir «une protection sociale efficace, à travers l'accélération du rythme des adhésions, la simplification des procédures et la généralisation de la numérisation comme outil central dans la modernisation du service public». Au terme de la réunion, le ministre a appelé les cadres de la caisse à poursuivre les activités de terrain et à redoubler d'efforts pour assurer le succès de cette campagne nationale et élargir la base des affiliés, «de manière à consolider la justice sociale et à renforcer l'édification d'un système de protection sociale fort, équitable et durable», a indiqué le communiqué.

## 20 000 PROJETS ET 62,5 MILLIARDS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS

# L'Algérie change d'échelle

**À travers la réforme du guichet unique, les autorités veulent réduire les lourdeurs administratives et transformer ce flux d'investissements en projets concrets et créateurs d'emplois.**

La presse italienne met en lumière une transformation rapide du climat des affaires en Algérie, estimant que les autorités misent sur la simplification des procédures administratives et le renforcement du guichet unique afin de positionner le pays comme une destination plus attractive pour les investissements nationaux et étrangers.

Selon les données relayées, plus de 20 000 projets d'investissement ont été enregistrés, pour une valeur globale estimée à plus de 9 000 milliards de dinars, soit environ 62,5 milliards d'euros.

Dans son analyse du paysage économique algérien, Africa e Affari souligne que ces chiffres traduisent une dynamique importante de mobilisation de l'investissement. Toutefois, l'enjeu majeur reste la transformation de ces projets enregistrés en réalisations concrètes et productives. Le rapport estime, par ailleurs, que ces investissements pourraient générer plus de 525 000 emplois, illustrant ainsi la volonté des autorités de diversifier l'économie nationale au-delà de la dépendance aux hydrocarbures.

### LE RÔLE CENTRAL DU GUICHET UNIQUE

Cette analyse intervient à la suite de la supervision par le Premier ministre d'une journée d'information organisée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), sous le thème «Le guichet unique : de l'idée à la réalisation». Cette rencontre est présentée comme une étape importante dans la mise en œuvre des réformes visant à améliorer le climat



des affaires, à accélérer le traitement des dossiers et à clarifier les délais d'octroi des autorisations.

Le guichet unique est désormais présenté par les autorités comme l'outil central de modernisation de la relation entre l'investisseur et l'administration. Il repose sur la centralisation des procédures, la réduction des intermédiaires et le renforcement de la coordination intersectorielle. Cette approche ne se limite pas à une simplification administrative, mais vise une réforme structurelle de la gestion de l'investissement afin d'offrir davantage de visibilité et de prévisibilité aux investisseurs.

Sur le plan économique, l'enjeu est particulièrement important : la performance du système d'investissement ne dépend pas uniquement de la capacité à attirer des projets, mais surtout de la rapidité avec

laquelle ceux-ci sont transformés en décisions administratives, en réalisations concrètes et en activités productives génératrices de valeur et d'emplois. Dans ce cadre, le renforcement des prérogatives des représentants sectoriels au sein du guichet unique apparaît comme un levier essentiel pour réduire les délais et améliorer l'efficacité administrative.

### UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE SOUVERAINE

Le Premier ministre a également souligné que le développement du système national d'investissement s'inscrit dans une vision économique souveraine visant à adapter l'économie algérienne aux mutations internationales. Cette orientation passe notamment par la restructuration de l'Agence algérienne de promotion de l'in-

vestissement (AAPI) et par la révision du cadre législatif sectoriel. Créée en 2022 à la suite de la promulgation de la nouvelle loi sur l'investissement, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement constitue un acteur central de cette stratégie. Elle assure l'accueil des investisseurs, l'accompagnement des projets, la centralisation des procédures administratives ainsi que la gestion des incitations fiscales et financières.

Si le volume de plus de 20 000 projets témoigne de l'attractivité du marché algérien, il soulève également un défi majeur : transformer cette dynamique en projets effectivement réalisés, capables de réduire les importations, de stimuler les exportations et de renforcer le tissu industriel national. La véritable valeur de ces investissements réside ainsi dans leur taux de concrétisation.

### UNE NOUVELLE IMAGE DU CLIMAT DES AFFAIRES

L'Algérie entend consolider une nouvelle image de son climat des affaires en misant sur une réforme articulée autour de trois priorités : la simplification des procédures, la clarification des délais administratifs et la mise en place d'un dispositif unique d'accompagnement des investisseurs. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte international marqué par un regain d'intérêt des investisseurs européens pour les marchés de proximité, dans un environnement économique en recomposition, notamment sous l'effet des nouvelles chaînes de valeur mondiales. Dans ce cadre, l'Algérie affiche des ambitions élevées.

R. N.

## SALON DES PRODUITS DE CONFISERIE, DE BISCUITERIE ET DU CHOCOLAT

# Rezig loue les qualités des produits locaux

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a affirmé, hier, à Boumerdès, que les produits algériens de pâtisserie, de biscuiterie et de chocolat disposent de «grandes capacités leur permettant de pénétrer les marchés internationaux», mettant en avant «la qualité et la diversité du produit algérien». Selon un communiqué du ministère, Rezig a appelé les opérateurs économiques à «investir davantage dans l'innovation et le packaging» afin de renforcer la présence du produit national à l'étranger et d'améliorer sa compétitivité sur les marchés internationaux. Ces déclarations ont été faites à l'occa-

sion de l'ouverture du Salon spécialisé des produits de confiserie, de biscuiterie et du chocolat, organisé du 16 au 19 mai 2026 à Boumerdès, sous le slogan «Des perspectives prometteuses pour l'exportation». Kamel Rezig a présidé l'inauguration de cette manifestation économique en compagnie de la wali de Boumerdès, Fouzia Naâma, du président de l'Assemblée populaire de wilaya, des députés de la wilaya au Parlement, ainsi que des autorités locales et des membres de la commission de sécurité, précise le communiqué. Au cours de sa visite des différents stands, le ministre a suivi des présentations faites par les exposants et

les opérateurs économiques sur leurs capacités de production, la qualité des produits exposés et les perspectives de développement de cette filière. Le communiqué souligne également que cette visite a permis de mettre en lumière les potentialités des entreprises nationales activant dans l'industrie de la pâtisserie, de la biscuiterie et du chocolat, notamment en matière de respect des normes de qualité, d'emballage et de commercialisation répondant aux exigences de l'exportation. Le ministère a indiqué que l'organisation de ce Salon vise à accompagner les entreprises algériennes productrices et à les encourager à s'orienter

vers les marchés extérieurs, à travers la valorisation du produit national et l'amélioration de sa compétitivité, en cohérence avec la stratégie nationale de promotion des exportations hors hydrocarbures. Le communiqué relève, enfin, que cette édition enregistre la participation de 71 entreprises nationales, dont 30 sociétés exportatrices, ce qui reflète, selon la même source, «la dynamique que connaît ce secteur» ainsi que l'intérêt croissant accordé au développement de ses capacités exportatrices et au renforcement de sa présence sur les marchés régionaux et internationaux.

R. N.

### TÉLÉCOMMUNICATIONS

## Généralisation de la fibre optique au plus tard début 2027

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a indiqué, hier, à Alger, que tous les anciens câbles en cuivre seront remplacés par la fibre optique d'ici à la fin de l'année en cours ou, au plus tard, début 2027. Présidant l'ouverture d'une Journée d'étude sur le thème «Résilience et flexibilité des réseaux de télécommunications», organisée au siège d'Algérie Télécom à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information (17 mai), le ministre a souligné «l'engagement de son secteur à parachever

le remplacement de tous les anciens câbles en cuivre par la fibre optique d'ici à la fin de l'année en cours ou, au plus tard, début 2027». Il a, dans ce cadre, rappelé que l'Algérie œuvre, conformément aux orientations judicieuses du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à «construire un système de télécommunications plus robuste, plus inclusif et mieux adapté aux transformations rapides». Evoquant les progrès notables accomplis par l'Algérie, ces dernières années, en matière de modernisation de son infrastructure numérique, le ministre a fait

savoir que «le nombre d'abonnés à l'Internet fixe est de plus de 7 millions, dont plus de 3,4 millions d'abonnés à la fibre optique». Les efforts visant à généraliser cette technologie avancée à travers les différentes régions du pays se poursuivent à un rythme accéléré, a-t-il ajouté. S'agissant du nombre d'abonnés à l'Internet mobile, il a atteint «plus de 51 millions», a poursuivi Zerrouki, précisant que le lancement de la technologie 5G permettra d'entrer dans une nouvelle phase caractérisée par la qualité du service et l'augmentation de la capacité des réseaux à soutenir l'économie numérique,

une vision qui, a-t-il dit, ne se limite pas aux grandes villes à forte densité. Il a, à ce propos, rappelé le lancement du projet de service universel des communications électroniques pour la couverture des régions à faible densité de population, lequel a déjà concerné, dans sa première phase, «1 400 localités», dans le cadre de la réduction de la fracture numérique. Dans le volet relatif au renforcement de la résilience des réseaux nationaux, le ministre a rappelé que l'Algérie a engagé un important processus d'ouverture dans le domaine des communications électroniques par satellites

en orbite non géostationnaire (NGSO), complémentaire aux réseaux de téléphonie mobile et de fibre optique, une technologie qui offre une solution stratégique pour assurer la couverture dans les localités sahariennes, montagneuses, rurales et enclavées. Il a souligné que «l'objectif de ces efforts est de construire une infrastructure numérique souveraine, d'autant que l'enjeu futur ne se limite pas au nombre d'abonnés, mais concerne surtout la qualité et la fiabilité du service ainsi que la capacité des réseaux à résister quelles que soient les conditions».

## DIVERSIFICATION DU MIX ÉNERGÉTIQUE

# L'Algérie accélère dans l'éolien

*Face aux enjeux de la transition énergétique, l'Algérie accélère le développement de l'énergie éolienne, appelée à jouer un rôle clé dans la diversification de son mix électrique.*

**L**e développement des projets d'énergie éolienne en Algérie s'inscrit dans une vision stratégique fondée sur la valorisation des ressources naturelles du pays et l'accélération de la transition vers les énergies renouvelables.

Dans ce contexte, l'Algérie entend surmonter les défis techniques et financiers afin de consolider son statut d'acteur régional majeur dans le domaine des énergies propres. Dans cette stratégie de transition, l'éolien s'impose comme l'un des axes structurants de la politique nationale, avec l'objectif de réduire la dépendance au pétrole et au gaz, piliers historiques de l'économie du pays.

Les projets éoliens constituent désormais un pilier essentiel de la stratégie énergétique nationale, visant à diversifier les sources de production électrique et à réduire la dépendance aux hydrocarbures, qui demeurent depuis des décennies la principale ressource économique du pays.

Si la capacité installée reste encore limitée, avec environ 10 mégawatts, les potentialités sont considérables. L'Algérie dispose d'un potentiel éolien significatif, notamment dans les régions sahariennes et certaines zones côtières. Ce gisement naturel positionne le pays parmi les acteurs potentiels des renouvelables en Afrique du Nord.

Selon une étude de la plateforme spécialisée « Attaka », basée à Washington, l'intérêt de l'Algérie pour l'énergie éolienne



remonte aux années 1950, avec l'installation d'un premier générateur de 100 kilowatts à Alger en 1957. Toutefois, les limites technologiques et le manque de financements à l'époque avaient freiné le développement de projets à grande échelle.

### UNE DYNAMIQUE RELANÇÉE

Le secteur a été relancé dans le sillage du développement mondial des énergies renouvelables après les chocs pétroliers.

Cette dynamique a conduit à la mise en service de la première centrale éolienne commerciale dans la wilaya d'Adrar en 2014.

Aujourd'hui, les énergies renouvelables figurent parmi les priorités du programme énergétique national. L'Algérie ambitionne d'atteindre une capacité de 15 000 mégawatts d'ici 2035, dont plus de 5 000 mégawatts issus de l'énergie éolienne.

Par ailleurs, un projet d'envergure de 1 000 mégawatts est actuellement à l'étude

en partenariat avec la Banque mondiale. Il prévoit son déploiement sur dix sites à fort potentiel à travers le territoire national.

Les études estiment que certaines zones du sud du pays bénéficient de plus de 2 900 heures de vent par an, permettant un coût de production compétitif, estimé entre 5 et 6,5 dinars algériens par kilowattheure (soit 0,038 à 0,050 dollar).

### EMERGENCE D'UNE FILIÈRE INDUSTRIELLE LOCALE

Au-delà de la production énergétique, les autorités misent sur la structuration d'une filière industrielle nationale. L'objectif est d'atteindre un taux d'intégration locale de 50 % à court terme, puis jusqu'à 80 % à long terme.

Cette stratégie repose sur la création d'unités de fabrication de composants d'éoliennes et le développement de compétences locales en ingénierie et technologies propres.

Encore émergent mais en forte progression, le secteur de l'énergie éolienne en Algérie s'inscrit dans une dynamique de transition énergétique progressive. Porté par un potentiel naturel important et des ambitions affichées, il pourrait, à moyen terme, contribuer à repositionner le pays comme un acteur régional des énergies renouvelables, sous réserve de lever les contraintes techniques, financières et infrastructurelles qui freinent encore son développement.

## DE DÉCHETS PLASTIQUES À L'HYDROGÈNE

# Une avancée prometteuse contre la pollution

Des scientifiques étudient une nouvelle voie de valorisation des déchets plastiques : leur conversion en hydrogène et en carburants à faible empreinte carbone. Les premiers essais en laboratoire, jugés encourageants, ont été rapportés par plusieurs sources spécialisées dans l'énergie. Dans un contexte où la production d'hydrogène propre est devenue un enjeu majeur de la transition énergétique, cette approche pourrait représenter une avancée significative. L'équipe de l'Université d'Adélaïde, en Australie, affirme avoir obtenu des résultats prometteurs grâce à une méthode innovante reposant sur la lumière solaire. Au cœur de cette technologie, la lumière solaire agit comme un catalyseur permettant de rompre les liaisons chimiques des plastiques dans des conditions douces et économiquement accessibles. Contrairement aux procédés classiques, qui nécessitent des températures extrêmement élevées, cette méthode fonctionne à température ambiante. Les chercheurs décrivent ce procédé comme une « conversion photochimique », dans laquelle des catalyseurs à base de carbone sont intégrés directement dans les déchets plastiques. Sous l'effet du rayonnement solaire, les chaînes polymères se décomposent, libérant de l'hydro-



gène ainsi que des hydrocarbures utilisables comme carburants.

### DES PLASTIQUES COURANTS CIBLÉS

Les travaux ont notamment porté sur des plastiques largement utilisés au quotidien, tels que le polyéthylène et le polypropylène. L'un des aspects jugés particulièrement intéressants par les chercheurs est l'absence de métaux dans le catalyseur, ce qui limite les risques de pollution secondaire ou de toxicité. Des déchets comme les bouteilles en plastique ou les emballages alimentaires ont été utilisés lors des expérimentations, avec des résultats jugés encourageants à ce stade.

### VERS DES UNITÉS PILOTES

Fort de ces premiers résultats, le groupe de recherche envisage désormais la mise en place d'installations pilotes destinées à tester la technologie à plus grande échelle. Selon les estimations avancées, ces unités pourraient être moins coûteuses que les systèmes conventionnels de valorisation des déchets en électricité.

Les chercheurs soulignent également le potentiel de cette approche dans les régions fortement ensoleillées, où l'efficacité du procédé pourrait être renforcée de manière naturelle.

### UN POTENTIEL POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Au-delà de la production d'hydrogène, cette technologie ouvre la voie à une valorisation plus large des déchets plastiques. Certaines formes complexes peuvent être transformées en gaz de synthèse, contribuant ainsi à des modèles d'économie circulaire. Si elle venait à être confirmée à l'échelle industrielle, cette innovation pourrait réduire simultanément la pollution plastique et la dépendance aux énergies fossiles, deux défis majeurs de la transition énergétique mondiale.

## ASSEMBLÉES ANNUELLES D'AFREXIMBANK

### 4 000 participants attendus au Caire

Les Assemblées annuelles de la Afreximbank se tiendront du 21 au 24 juin au Le Caire, avec plus de 4 000 décideurs attendus. Dans un contexte où les échanges intra-africains restent limités à environ 15 % du commerce du continent, les discussions porteront sur le renforcement de l'intégration économique, la levée des obstacles logistiques et l'industrialisation des ressources locales. L'événement s'inscrit dans la dynamique de la ZLECAf, avec l'ambition d'accélérer la transformation économique et le commerce entre pays africains.

## EXPORTATIONS

### Djen-Djen active quatre quais stratégiques

Le port de Djen-Djen (wilaya de Jijel) a mis en service quatre nouveaux quais, baptisés « Quais d'Algérie », dans le cadre de sa modernisation. Les quais 1, 2 et 3 sont dédiés à l'exportation, tandis que le quatrième est polyvalent (importation, exportation, transbordement et avitaillement). Chaque quai mesure 200 mètres avec un tirant d'eau de -17 mètres, offrant une capacité totale de 800 mètres linéaires, adaptée aux grands navires. Ces infrastructures sont principalement destinées à l'exportation de clinker, ciment, produits sidérurgiques et autres productions industrielles algériennes vers les marchés africains, méditerranéens et du Golfe. Cette mise en service renforce la capacité du port de Djen-Djen et soutient la stratégie nationale de diversification des exportations hors hydrocarbures.

## COURRIER EXPRESS MONDIAL

# L'Algérie à la tête du conseil d'administration

L'assemblée générale de la coopérative du courrier express relevant de l'Union postale universelle a reconduit, lors de sa dernière session, le PDG d'EMS Algérie, Nabil Ben Saïd, à la présidence de son conseil d'administration. Une décision qui

consacre la place grandissante de l'Algérie au sein du réseau mondial « EMS ».

Cette reconduction s'inscrit dans un contexte de reconnaissance accrue des performances d'EMS Algérie, notamment après l'attribution, pour la huitième

année consécutive, du prix du service client à « EMS Champion Post Algeria ». La session a également été marquée par l'annonce de nouveaux projets visant à moderniser les services de courrier express et à renforcer l'intégration au com-

merce électronique international. À travers ces avancées, l'Algérie confirme sa présence active au sein des instances postales internationales et son rôle dans les dynamiques de développement des services EMS à l'échelle mondiale.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 WILAYA DE SÉTIF  
 DIRECTION PROTECTION CIVILE  
 N.I.F: 408002002019074  
 Tél: 036 61 92 39  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2026**

La direction de la Protection Civile de la wilaya de Sétif lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation d'un poste routier de la protection civile à Ourissa SETIF.

Les entreprises, ont une qualification en bâtiment (activité principale) catégorie (04) quatre ; et une attestation de bonne exécution d'un projet en bâtiment catégorie (A) ou projet de (20) logements ou plus. Intéressés par le présent avis, peuvent retirer gratuitement le cahier des charges auprès de la Direction de la Protection Civile (bureau d'infrastructure) sise à la cité Belkired Hacène Sétif.

Les offres doivent être accompagnées des pièces administratives, fiscales et parafiscales suivantes (détaillées en cahier des charges) :

**A- Le dossier de candidature :**

- 1- Déclaration de candidature.
- 2- Déclaration de probité.
- 3- Statuts pour les sociétés.
- 4- Pièces relatifs aux délégations
- 5- Qualification.
- 6- Registre de commerce électronique.
- 7- attestations de bonne exécution.
- 8- liste matériel.
- 9- Planning d'exécution des travaux.

**B- L'offre technique :**

- 1/ Déclaration à souscrire.
- 2/ Le cahier des charges.
- 3/ Mémoire technique justificatif.

**C- L'offre financière :**

- 1/ Lettre de soumission.
- 2/ Bordereau des prix unitaires.
- 3/ Détail quantitatif et estimatif.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être mises dans des enveloppes séparées, la première portant la mention "dossier de candidature" la seconde portant la mention "offre technique" et la troisième portant la mention "offre financière", les trois enveloppes doivent être mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

**À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres**  
**Appel d'offres n° 01 /2026**  
**Pour la réalisation d'un poste routier de la Protection Civile à Ourissa SETIF**

- La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.

- Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres de 8h30' à 14 h 00, au siège de la Direction de la Protection Civile de la wilaya de Sétif (bureau d'infrastructure); si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres prorogerait jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Les soumissionnaires sont invités à assister à l'opération d'ouverture des plis qui se déroulera le jour de dépôt des offres à 14 h 00', au siège de la Direction de la Protection Civile de la wilaya de Sétif dans une séance publique.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90) jours plus (+) la durée de préparation des offres, à compter de la date du dépôt des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SKIKDA  
 DAIRA D'EL-HADAIEK  
 COMMUNE D'EL-HADAIEK  
 N° : 004 / 2026

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**  
**NIF:42000200002101102102**

Conformément à l'article N°65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics. Le remplaçant du président de l'assemblée populaire communale El Hadaiek Porte a la connaissance des soumissionnaires qui ont participé à l'appel d'offres nationale ouvert avec exigences de capacité minimales N°: 002/2026 concernant le projet suivant

Réhabilitation de la route des deux Rues Laour Ibrahim et Hired Tayeh Sur 350 ML qui a été annoncé au journal (المساء) en langue arabe le: 04.04.2026 et au journal (CRÉSUS) en langue française le: 01.04.2026 et les journaux électronique en langue arabe (fildalgerie) le: 31/03/2026 et en langue française (algerie patriotique) le : 31/03/2026 dont la durée de préparation des offres est fixée de dix (10) jours. D'après le rapport de jugement N°: 013/2026 le 22/04/2026, l'analyse et l'évaluation des offres technique et financières, est attribué le projet suivant le tableau ci-dessous:

N°	Objet du marché	L'entreprise	NIF	Montant (EN TTC) après correction	Délai des travaux	Observation
01	Réhabilitation de la route des deux Rues Laour Ibrahim et Hired Tayeh Sur 350 ML	Entreprise des grands Travaux public et hydraulique travaux forestiers et exploitation forestiere, travaux de construction GERANT M/ Roumcellat foud	178431501087107	دج 22.911.211,40	quatre (04) mois	Qualité techniquement (75 pts) et le moins disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et l'article N°56 de la loi n°23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, Les soumissionnaires non retenus peuvent introduire leurs recours au bureau des marchés de la commune El-Hadaiek et dans les 10 jours qui suivent la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière a se rapprocher au bureau des marchés au plus tard trois (03) jours a compter du premier jours de la publication de l'attribution provisoire du marché sur les quotidiens nationaux et les journaux électronique.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 Wilaya de Médéa  
 Daïra de Médéa  
 Commune de Médéa  
**Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales**  
**N° 18/2026**  
 Matricule fiscal : 096726019000140

Le président de l'assemblée populaire communale de Médéa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la deuxième fois après l'annonce de la futilité pour la réalisation des projets suivants :

**Suivi, surveillance et achèvement de maintenance de la route municipale mekras sur 1 km**

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'APC de Médéa bureau des marchés boulevard 05 juillet contre paiement d'un montant de 5000 DA représentant les frais de production Les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité

**Critères d'admissibilité :**

1. certificat de classification et de qualification professionnelle . niveau 04 ou plus supérieur en travaux publics, don l'activité principale.
2. Ayant un Chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (2022/2023/2024) estimé à 15.000.000,00 DZD et plus, attesté par un certificat C20.
3. Ayant une Attestation de bonne exécution d'un projet similaire ou comparable au cours des cinq dernières années
4. ayant au moins 06 travailleurs, confirmés par une attestation de mis a jour CNAS valable le jour de l'ouverture.

**Dossier de candidature**

4. Déclaration de candidature
5. Déclaration de probité signé et paraphé
6. Certificat de classification professionnelle de niveau 4 ou supérieur, en travaux publics, dont l'activité principale
7. Chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (2022/2023/2024) estimé à 15.000.000,00 DZD et plus, attesté par un certificat C20.
1. Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.
2. Protocole ou le statut de l'entreprise.
3. Les documents relatifs aux pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise
4. Les documents permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires ou le cas échéant des sou-traitants
5. Attestation de bonne exécution d'un projet similaire ou comparable au cours des cinq dernières années
6. Extrait de rôle moins de trois mois apuré.
7. Attestations fiscales et para fiscales apurées casnos, cnas, cacobathp.
8. Casier judiciaire en cours de validité - moins de trois mois.
9. Copie d'extrait du registre du commerce
10. Carte fiscale.
11. Planning de réalisation.

**Offres techniques**

1. Déclaration à souscrire signé et paraphé
2. Cahier des charges signé portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

**Offres financière**

3. Lettre de Soumission
4. Bordereau des prix unitaires.
5. Le détail quantitatif et estimatif.

Les offres doivent être adressées à Monsieur le président de l'APC de Médéa dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux ou Journalisme électronique.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°18/2026 l'objet de l'appel d'offres ». La date d'ouverture des plis se fera en séance publique le premier jour ouvrable correspondant la date limite de dépôt des offres à 10:00 h au siège de l'APC de Médéa.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 100 jours à partir de la date limite de dépôt des offres.



**Votre quotidien**  
 chaque jour  
 chez votre buraliste

78E ANNIVERSAIRE DE LA NAKBA

# Projection à Alger du long métrage «Palestine 36»

**La réalisatrice, Annemarie Jacer utilise de nombreuses archives pour documenter cette période qui a posé les bases de l'exode de 1948.**



Le long métrage historique, «Palestine 36» d'Annemarie Jacer a été projeté, vendredi au Théâtre de l'ambassade de l'Etat de Palestine à Alger, en commémoration du 78e anniversaire de la Nakba (15 mai de chaque année), placée en 2026 sous le slogan de, «Nous ne partirons pas, nos racines sont plus profondes que votre destruction». La projection de ce long métrage, organisée par l'ambassade de l'Etat de Palestine en Algérie, s'est déroulée en présence du Chargé d'Affaires de l'ambassade de l'Etat de Palestine en Algérie, M. Achraf Abu Amer, de plusieurs représentants de différentes missions diplomatiques accréditées en Algérie, ainsi que de cadres d'organismes officiels, d'universitaires et de plusieurs artistes. M. Achraf Abu Amer est d'abord

revenu sur «la genèse du processus systématique de dépossession des Palestiniens de leurs terres en 1936», énonçant la «chronologie des événements avec bilan chiffré à l'appui», pour arriver à l'actualité et dénoncer, les «abjections et la barbarie perpétrées à ce jour, par l'armée terroriste d'occupation sioniste, contre les civils palestiniens». M. Achraf Abu Amer a ensuite rappé

lé le «soutien indéfectible que l'Algérie a toujours apporté à la cause palestinienne», remerciant à cet égard, «au nom de l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, le Docteur Faiz Abu Aita, le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, le gouvernement et le peuple algériens». M. Abu Amer a également valorisé le «soutien moral, technique et artistique» que la

ministre de la Culture et des Arts Mme Malika Bendouda a apporté à la représentation diplomatique palestinienne pour la réussite de cette commémoration, avec, a-t-il tenu à préciser, une «mise à disposition optimale de tous les équipements techniques nécessaires au bon déroulement de cette projection». «Cette commémoration est un rappel qui sonne tel un puissant témoin de rési-

lience qu'après 78 ans de la Nakba, le peuple palestinien demeure plus que jamais attaché à sa terre», a conclu M. Achraf Abu Amer. Drame historique palestinien réalisé par Annemarie Jacer sur un texte de sa plume, «Palestine 36» (2025), fiction de 119 minutes tirée de faits réels, se déroule en 1936, une année charnière où les villages palestiniens se soulèvent contre la domination coloniale britannique. La réalisatrice, Annemarie Jacer utilise de nombreuses archives pour documenter cette période qui a posé les bases de l'exode de 1948. Le film est salué comme une leçon d'histoire sur les origines du conflit, mettant en scène dans un contexte de lutte anticoloniale judicieusement agrémenté par une bande son signée Ben Frost, une pléiade d'acteurs dont, Hiam Abbass (Hanan), Jeremy Irons (Haut-commissaire), Saleh Bakri (Khalid), Billy Howle (Thomas Hopkins) et Yasmine Al Massri (Khoulood) entre autres. Présenté en avant-première mondiale au Festival international du film de Toronto 2025, «Palestine 36» a récemment représenté la Palestine à la cérémonie des Oscars 2026.

## COLLOQUE NATIONAL CONSACRÉ AU MANUSCRIT AMAZIGH L'appel de Si El Hachemi Assad

Le secrétaire général du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a affirmé vendredi à Boussemghoun (wilaya d'El Bayadh Sidi Cheikh) que le colloque national consacré au manuscrit amazigh rédigé en caractères arabes, prévu les 7 et 8 juin prochains dans la même commune, constitue une occasion importante pour engager une opération structurée d'inventaire, de catalogage et de numérisation de ce patrimoine national.

Lors d'une rencontre interactive avec des acteurs de la société civile et des associations culturelles, tenue dans le cadre des préparatifs de ce colloque intitulé «Le manuscrit amazigh, encre de l'identité et mémoire de l'histoire», M. Assad a lancé un appel aux familles et aux détenteurs de manuscrits amazighs à travers le pays, afin de les encourager à les mettre à disposition pour un inventaire scientifique rigoureux, leur classification et leur numérisation. Il a souligné que ces documents constituent une composante essentielle de la mémoire nationale et une référence culturelle et scientifique majeure. Il a précisé que la priorité actuelle réside dans l'inventaire de ce patrimoine manuscrit dans toute sa



diversité locale, rappelant que cette rencontre constitue une première étape dans un processus scientifique supervisé par le Haut Commissariat à l'Amazighité, visant à fournir une matière de recherche aux universitaires et aux centres de recherche, et à renforcer la production académique dans ce domaine. Evoquant les travaux en cours, il a également mis en avant les efforts déployés en matière de lexicographie, avec l'élaboration de dictionnaires monolingues et bilingues (amazigh-amazigh, amazigh-arabe et amazigh-français), ainsi qu'un dictionnaire de plus de 65.000 entrées. Il a indiqué que des dictionnaires spécialisés

par variante amazighe sont en préparation, parallèlement au développement d'une plateforme numérique globale en partenariat avec des chercheurs et spécialistes en linguistique. Le colloque, qui sera organisé en coordination avec des institutions officielles et des partenaires médiatiques, sera un espace d'exposition de manuscrits amazighs provenant de différentes régions du pays.

### DES CONFÉRENCES ET ATELIERS SPÉCIALISÉS AU MENU

Il comprendra également des conférences et des ateliers spécialisés sur la restauration, la conservation et la numérisation, avec la participation de chercheurs, enseignants et experts, ainsi qu'un salon du livre amazigh réunissant plus de 450 titres. Seront également présentés des travaux scientifiques primés lors des précédentes éditions du Prix du Président de la République pour la littérature et la langue amazighes, ainsi que des publications du HCA et les actes de précédents colloques. Des dons d'ouvrages seront remis à la bibliothèque principale de lecture publique d'El Bayadh «Chahid Erraq El Hadj» ainsi qu'à la biblio-

thèque communale de Boussemghoun. En clôture de sa visite, les infrastructures et installations destinées à accueillir l'événement ont été inspectées. Celui-ci sera accompagné d'un programme culturel et touristique visant à valoriser les potentialités patrimoniales des wilayas d'El Bayadh et d'El Bayadh Sidi Cheikh. Pour rappel, une réunion de travail consacrée à la préparation du colloque, s'est tenue mardi à Alger, indique le Haut commissariat à l'Amazighité (HCA), selon un communiqué du HCA. Cette réunion, tenue au siège de la Bibliothèque nationale, a réuni le Secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad, et le directeur de la Bibliothèque nationale, Mounir Bahadi, ainsi que des représentants des deux institutions, précise le communiqué. A cette occasion, les deux parties ont convenu d'organiser une exposition dédiée à la collection du «fonds maghrébin» ainsi qu'une sélection de manuscrits amazighs transcrits en langue arabe. Des ateliers spécialisés sur la restauration, la conservation et la numérisation des manuscrits, issus de l'héritage familial de la région, seront également organisés à l'occasion de ce colloque, selon le communiqué.

## SOUTIEN PUBLIC AUX PROJETS LITTÉRAIRES Le délai de dépôt des demandes prolongé

Les délais de dépôt des demandes de soutien public destiné aux projets culturels liés au livre pour l'année en cours, ont été «prolongés jusqu'au 1er juin prochain», a annoncé, mercredi dernier, le ministère de la Culture et des Arts dans un communiqué. Cette prolongation vise à «permettre au plus grand nombre d'écrivains et d'éditeurs de soumettre leurs demandes d'aide de soutien à leurs projets littéraires (roman, nouvelle, poésie, théâtre écrit,

littérature jeunesse), études en arts et lettres, bande dessinée, ainsi que la traduction d'œuvres littéraires et d'études artistiques et littéraires, peut-on lire sur le communiqué. Parmi les conditions d'éligibilité à cette aide publique, la conformité des ouvrages aux dispositions de la loi n 15-13 du 15 juillet 2015 relative aux activités et au marché du livre, ainsi que le caractère inédit et non exploité auparavant du projet, précise le communiqué. Les

candidats ayant déjà bénéficié de cette aide sans avoir réalisé ou remis leurs projets au ministère chargé de la Culture «ne pourront plus prétendre à une nouvelle subvention publique dans les domaines des arts et des lettres». L'inscription et le dépôt des dossiers des candidats souhaitant bénéficier de cette aide doivent se faire via la plateforme numérique: «[https://e-servicesculture.dz/demande\\_soutient\\_livre](https://e-servicesculture.dz/demande_soutient_livre)».

# CAMPS DE CONCENTRATION DURANT LA GUERRE D'ALGÉRIE

## Une tragédie occultée

Un livre sans concessions qui retrace la tragédie humaine vécue par les Algériens durant la nuit coloniale.

Dans «Une tragédie occultée de la guerre d'Algérie», la journaliste Lorraine Rossignol livre une enquête sur ces camps de la honte passés sous silence en France comme en Algérie. Entre 1954 et 1962, l'armée française a déplacé de force dans des camps de regroupements plus de 2 millions de paysans algériens du djebel et des Hauts plateaux. «Environ 200.000 personnes y ont trouvé la mort. Les militaires qui nous avaient entassés ici semblaient dépassés. Nous étions arrivés en catastrophe. Rien n'avait été prévu. Ni abri, ni sanitaires, ni ramassage des déchets. Les détritrus s'amoncelaient». Le 25 août 1958, Fatima Arridj découvre avec horreur la plage désertique de Messelmoune, située à l'ouest de Tipaza. «Je garde en mémoire cette journée passée, pour la première fois, loin de chez moi. Le désœuvrement m'accable. J'étais à attendre qu'on me donne un morceau de pain, moi qui n'avais jamais demandé

l'aumône», avait-elle raconté en 2008. Cette femme fait partie des 2.378 fellahs, originaires du Dahra, un massif montagneux situé à une centaine de kilomètres à l'ouest d'Alger, déplacés de force dans ce camp de regroupement sur la côte par l'armée française. Son témoignage est cité dans l'ouvrage écrit par la journaliste Lorraine Rossignol. Depuis 2022, elle s'est penchée sur cette histoire longtemps mise sous le tapis. «Je l'ai découverte dans le cadre d'un numéro consacré aux questions mémorielles de la guerre d'Algérie pour les 60 ans des accords d'Evian. Avant, je n'en avais jamais entendu parler», explique-t-elle. «J'ai réalisé que cette dimension du conflit assez phénoménale n'avait pas été partagée et cela m'a intriguée. C'est une histoire extrêmement inhumaine". Selon le sociologue Michel Cornaton, auteur d'une thèse sur les camps de regroupement, au moins 2.350.000 individus, soit 26 % de la population algérienne de l'époque, ont été



déplacés dans ces camps, sans compter le million de personnes contraint de quitter leur domicile durant la guerre. «Au final, on arrive au tiers de la population rurale algérienne», estime Rossignol. Ce déplacement massif de population n'est pourtant pas inédit. L'armée française a appliqué des méthodes déjà utilisées lors de la guerre d'Indochine

(1946-1954). «C'était une politique contre-insurrectionnelle typique des guerres de décolonisation», résume la reporter. «L'idée était de couper la population des insurgés pour qu'elle ne puisse pas les soutenir». Ces paysans du djebel ou des Hauts plateaux sont donc coupés de leur terre pour empêcher qu'ils n'apportent un soutien logistique aux

combattants, ces maquisards de l'Armée de libération nationale en lutte contre la France. Comme l'a raconté Jean-Claude Doussin, un appelé français du contingent, ce déracinement s'est effectué dans la violence : «Personne ne doit rester sur place.

Ces douars seront détruits. Si l'envie en était venue à certains, des dissuasions simples existent : on met le feu et quelques obus de mortier bien placés suffisent...». Après avoir été déplacés, ces Algériens se retrouvent dans des camps de fortune qui pour certains se résument à des huttes précaires construites dans l'urgence. «Jamais je n'avais imaginé que l'Algérie, ça puisse être ça, qu'on pouvait traiter les gens de la sorte, comme du bétail. (...) Cette souffrance infligée, cette immense détresse dans laquelle on immerge ces hommes, au point de les traiter comme des animaux, voire comme des sous-animaux», avait également décrit Jean-Marie Mire, un autre jeune soldat français dans ses carnets.

### TENTATIVES D'ESCROQUERIE

#### Algérie Poste appelle à la vigilance

Algérie Poste a mis en garde l'ensemble de ses clients contre l'augmentation des tentatives d'escroquerie via des appels, mais aussi de faux sites et pages afin de soutirer des données personnelles, des mots de passe et de s'emparer indûment de sommes d'argent. Algérie Poste affirme, dans sa mise en garde, que ses services ne demandent jamais d'informations confidentielles ni de codes de vérification par téléphone. Algérie Poste invite, dans ce contexte, les citoyens à ne pas interagir avec des sites web non officiels. Le seul site web officiel, indique-t-elle, est : [www.eccp.poste.dz](http://www.eccp.poste.dz). Enfin, Algérie Poste appelle à signaler toute tentative d'escroqueries aux forces de l'ordre et/ou à son service clientèle.

#### UNE NOUVELLE OFFRE

Algérie Télécom a annoncé, la mise en place d'un service de « recharge de secours» destiné aux abonnés de l'offre Idoomly, afin de garantir la continuité de l'accès à internet même après l'expiration de l'abonnement. Dans un communiqué, l'entreprise précise que ce dispositif permet de bénéficier de 96 heures supplémentaires de connexion internet, qui seront ensuite automatiquement déduites lors de la prochaine recharge. La société ajoute que l'activation de ce service se fait via l'application My Idoom, dédiée à ses clients.

### LA TEMPÉRATURE Y FRÔLE 47°C EN MAI

#### 3 villes algériennes parmi les plus chaudes au monde

Alors que les écoliers s'apprentent à ranger les cahiers et que le parfum des vacances d'été commence à flotter sur le pays en ce mois de mai, le thermomètre, lui, n'a pas attendu le mois de juillet pour s'affoler. Le grand Sud algérien est déjà entré de plain-pied dans la saison des extrêmes. Selon les derniers relevés du site spécialisé Eldorado Weather, trois villes algériennes viennent de faire une entrée fracassante dans le top 15 des zones les plus chaudes de la planète au cours des dernières 24 heures. Dans ce classement mondial dominé par une ville du Tadjikistan (49,4 °C), la ville d'In Salah s'est hissée à la deuxième place mondiale et à la première position dans le monde

arabe, affichant une température de 46,2 °C. Bordj Badji Mokhtar suit de près ce classement et occupe la sixième place mondiale avec un pic de 45,9 °C. La localité d'In Guezzam ferme la marche algérienne de ce classement, apparaissant à deux reprises lors des relevés avec des maximales de 45,5 °C (11ème place) et 45,3 °C (14ème place). Cette incursion dans les records mondiaux n'est pas un cas isolé pour l'Algérie, habituée à figurer au sommet des zones de chaleur extrême, particulièrement durant la période estivale. En août 2025 déjà, le même site spécialisé avait répertorié Tindouf (45 °C), In Guezzam (44,8 °C) et Adrar (44,6 °C) parmi les points les plus brûlants du globe. Par le

passé, les rapports d'Eldorado Weather avaient dressé des bilans encore plus alarmants. Lors de précédentes vagues de chaleur, jusqu'à 11 villes algériennes avaient intégré simultanément ce classement mondial, franchissant la barre symbolique des 49 °C. Des villes comme Hassi-Messaoud (49,7 °C), Ouargla (49,3 °C) ou encore Touggourt, qui avait un temps décroché la première place mondiale avec 49,5 °C, témoignent de l'intensité climatique qui frappe régulièrement le Sahara algérien. Ces données soulignent une nouvelle fois la vulnérabilité de la région face au réchauffement climatique, plaçant le grand Sud algérien au cœur des préoccupations météorologiques mondiales.

### PUB

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE  
 DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
 DE LA WILAYA D'BORDJ BADJI MOKHTAR  
 NIF : 422015000061

#### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE POUR CONSULTATION N° : 03/2025

Conformément aux dispositions des articles 65,82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des travaux publics de la wilaya de bordj Badji Mokhtar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national Ouvert avec exigences de capacités minimales:

- OPERATION:** Etude et Réalisation de la route reliant le pk 118 et l'unité implantée à El karb sur 110 km W. Bordj Badji Mokhtar  
**PROJET:** Réalisation de la route reliant le pk 118 et l'unité implantée à El karb sur 110 km W. Bordj Badji Mokhtar, répartie en quatre lots.
- LOT N°03 : sur 30 km DU PK 60+000 AU PK 90+000
  - LOT N°04 sur 20 km DU PK 90+000 AU PK 110+000

Lancé et parus aux quotidiens le 17/11/2025 au niveau de la Direction des Travaux Publics de la wilaya d' Bordj Badji Mokhtar et des directions publics qu'a l'issue des travaux de la commission d'évaluation des offres en date du 19/04/2026 à déclarer ce qui suit

Intitule Du Projet	Entreprise Retenue	Montant de l'offre - proposé DA-	Montant corrigé de l'offre -DA-	Délaï d'exécution	Critères De Choix
LOT N°03 : sur 30 km DU PK 60+000 AU PK 90+000	SARL HYDROFEN ROUTE	895 776 724.5 DA	895 777 914.5 DA	27 mois	Conformément au cahier des charges
LOT N°04 sur 20 km DU PK 90+000 AU PK 110+000	INFRUCTUEUX				

Les soumissionnaires qui contestent cette attribution provisoire, peuvent adresser leurs recours dans les dix (10) jours à compter de la 1ère publication de cet avis dans la presse et/ou le BOMOP auprès de la Commission sectorielle des marchés publics. Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière sont invités de se rapprocher des services de la DTP de Bordj Badji Mokhtar, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis, pour leur communiquer leurs résultats par écrit.

## DÉTROIT D'ORMUZ

# Téhéran défie l'Occident

*L'Iran a affirmé sa détermination à maintenir une posture défensive stricte.*

La situation dans le détroit d'Ormuz, passage stratégique pour près d'un tiers du pétrole mondial, s'est récemment envenimée, révélant des fractures géopolitiques profondes et un risque de confrontation militaire majeur. La mobilisation rapide des forces armées et les pressions diplomatiques intenses dessinent un paysage régional fragile, où chaque mouvement est scruté à l'échelle internationale.

Dans ce contexte, la France a déployé son porte-avions Charles de Gaulle dans le golfe d'Oman, dans le but de sécuriser la navigation maritime et de garantir la libre circulation des navires commerciaux. Cette présence s'inscrit dans une dynamique internationale plus large, marquée par des convergences stratégiques inattendues entre puissances, mais aussi par une défiance persistante à l'égard de l'Iran.

Du côté américain, le président Donald Trump a adressé à Téhéran un avertissement sans équivoque, soulignant le «manque de patience» de Washington face aux actions iraniennes dans la région. Les déclarations de la Maison Blanche ont mis en lumière un consensus américano-chinois, déterminé à empêcher l'acquisition par l'Iran de capacités nucléaires et à exiger la réouverture complète du détroit d'Ormuz pour le trafic maritime international. Cette convergence inattendue entre Washington et Pékin traduit une préoccupation commune pour la stabilité énergé-



tique mondiale et pour la sécurité des voies maritimes essentielles.

### L'IRAN DÉFEND SA SOUVERAINÉTÉ

En réponse, l'Iran a affirmé sa détermination à maintenir une posture défensive stricte. Le ministre des Affaires étrangères iranien, Abbas Araghchi, s'exprimant depuis New Delhi, a déclaré que le détroit resterait «ouvert aux amis et fermé aux

ennemis». Cette formulation, à la fois diplomatique et menaçante, reflète la volonté de Téhéran de conserver un levier stratégique tout en défiant la pression occidentale. Elle introduit une équation délicate pour la région, où chaque incident pourrait rapidement dégénérer en confrontation ouverte.

Les analystes internationaux s'accrochent à dire que la situation actuelle pourrait avoir des répercussions économiques

et sécuritaires majeures. Le prix du pétrole a déjà connu des fluctuations sensibles, et la perspective d'un conflit naval ou d'un blocage partiel du détroit inquiète les marchés mondiaux. Par ailleurs, les pays riverains, dont l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, observent attentivement la scène, conscients que toute escalade pourrait toucher directement leurs intérêts économiques et sécuritaires.

La communauté internationale, en particulier l'Union européenne, appelle à la désescalade et à un dialogue soutenu entre les parties. Toutefois, les positions restent apparemment irréconciliables : d'un côté, les puissances occidentales et asiatiques plaident pour la libre circulation et la non-prolifération nucléaire, de l'autre, l'Iran insiste sur sa souveraineté et sa capacité à défendre ses intérêts stratégiques.

### UNE RÉGION SUR LE FIL DU RASOIR

Alors que le détroit d'Ormuz demeure un point de tension majeur, la vigilance internationale s'intensifie. Chaque navire, chaque déclaration officielle et chaque mouvement militaire est désormais scruté à la loupe. L'ombre d'un conflit potentiel plane sur la région, rendant l'équilibre géopolitique plus précaire que jamais. Dans ce contexte, la diplomatie et la prudence sont plus que jamais des instruments essentiels pour éviter une escalade incontrôlable qui pourrait avoir des conséquences globales.

R.I/agences

## LIBAN

# Nawaf Salam réclame la fin des «aventures absurdes»

Le Premier ministre libanais, Nawaf Salam, a lancé vendredi un message clair : le Liban doit être un État dont la seule arme est celle de son armée nationale. Dans un contexte de tensions régionales et de négociations en cours avec l'entité sioniste, Salam a dénoncé les «aventures absurdes» menées au service d'intérêts étrangers.

Lors d'un dîner organisé par une ONG à Beyrouth, Salam a souligné la nécessité d'un soutien arabe et international pour renforcer la position de son pays dans les discussions avec l'entité sioniste. Ces négociations, qui se tiennent à Washington, ont récemment connu leur troisième cycle et ont abouti à la prolongation de la trêve actuelle de 45 jours supplémentaires.

«Nous voulons un État dont la seule arme est celle de son armée nationale», a affirmé Salam, insistant sur la fin des actions militaires ou politiques dictées par des projets extérieurs au pays. Dans un message implicite à Hezbollah, le Premier ministre a déclaré : «Assez d'aventures absurdes au service de projets ou d'intérêts étrangers, la dernière étant une guerre que nous n'avons pas choisie mais qui nous a été imposée». Salam a insisté sur l'importance que toutes les forces armées et groupes armés au Liban se conforment à ce principe, réaffirmant que la souveraineté nationale doit être défendue exclusivement par l'armée libanaise. Cette déclaration intervient dans un contexte où la région demeure marquée par des ten-

sions sécuritaires et des rivalités géopolitiques, notamment autour des ressources et des frontières maritimes avec l'entité sioniste.

Pour le Premier ministre, la coopération arabe et internationale est essentielle afin de garantir que les négociations avancent et que le Liban préserve ses intérêts souverains. Son appel traduit une volonté de recentrer le pays sur ses institutions nationales et de limiter l'influence de groupes armés non étatiques dans les décisions de sécurité.

Alors que les discussions avec l'entité sioniste se poursuivent, la position exprimée par Salam pourrait redéfinir l'équilibre politique et sécuritaire au Liban. Le pays, confronté à des défis économiques et sociaux majeurs, cherche à consolider sa souverai-

neté tout en naviguant dans un environnement régional complexe, où chaque décision peut

avoir des répercussions immédiates sur la stabilité intérieure et la sécurité nationale.

### Nouvelles négociations prévues les 2 et 3 juin

Les délégations libanaise et sioniste ont convenu à Washington de prolonger le cessez-le-feu entre l'entité sioniste et le Liban de 45 jours afin de permettre davantage de progrès dans les négociations. Le porte-parole du département d'État américain, Tommy Beigout, a précisé que le cessez-le-feu initial, annoncé le 16 avril dernier, serait donc prolongé pour 45 jours supplémentaires. Les pourparlers menés jeudi et vendredi à Washington ont été qualifiés par le département d'État de «extrêmement productifs». De nouvelles négociations sont programmées les 2 et 3 juin. La délégation libanaise a indiqué que cette prolongation ouvre un chemin politique vers «une stabilité durable». Il s'agit du troisième cycle de discussions depuis que le Hezbollah a tiré des missiles sur l'entité sioniste le 2 mars dernier, déclenchant une intensification des frappes aériennes sionistes sur le Liban. Le mois dernier, l'entité sioniste a élargi la portée de son offensive terrestre dans le sud du Liban.

## SOUDAN

# Un commandant des RSF rallie l'armée

L'ancien commandant de terrain des «Forces de soutien rapide» (RSF), le colonel Ali Rizqallah, surnommé «Al-Safna», est arrivé cette semaine à Khartoum, quelques jours seulement après avoir annoncé sa rupture avec les forces dirigées par Mohamed Hamdan Dagalo, alias Hemetti. Cette décision est perçue par les analystes comme un tournant majeur dans le conflit soudanais, révélant l'aggravation des divisions au sein des RSF tant au niveau des leaders que sur le terrain. Lors de sa défection la semaine dernière, «Al-Safna» avait déclaré qu'il ne prendrait parti pour aucun des belligé-

rants et qu'il se rangeait uniquement «du côté de la volonté du peuple». Cependant, son arrivée à Khartoum a été interprétée comme un signal clair de son ralliement à l'armée soudanaise. Ce geste représente un nouveau revers pour les RSF, déjà fragilisées par une série de défections qui ont affaibli leur cohésion et leur efficacité opérationnelle. Selon les observateurs, la défection d'Al-Safna pourrait déclencher un effet domino au sein des RSF. Un autre déserteur, Nour Ahmed Adam, connu sous le nom de «Al-Nour Al-Qubba», a annoncé à la presse que de nouvelles dissidences étaient attendues

dans les prochains jours, renforçant ainsi l'idée que les tensions internes au sein des RSF ne cessent de croître. Le conflit soudanais, marqué par l'affrontement entre l'armée et les RSF, traverse une phase critique. Les divisions internes compliquent davantage la situation et augmentent l'incertitude quant à l'évolution du conflit. Les analystes estiment que la perte de figures clés pourrait affaiblir durablement les RSF et redessiner l'équilibre militaire et politique du pays. Pour l'armée soudanaise, le ralliement de commandants comme Al-Safna constitue un renfort stratégique, tant sur le plan opéra-

tionnel que symbolique. Il démontre également que le soutien aux RSF n'est pas homogène et que le paysage militaire soudanais est en pleine mutation, avec des implications directes sur les perspectives de paix et de stabilité dans le pays. Alors que la situation reste volatile, les prochains jours seront décisifs pour mesurer l'ampleur des dissidences et l'impact de ces changements sur le conflit en cours. Le Soudan se trouve à un moment charnière, où chaque défection pourrait transformer le cours des affrontements et redéfinir l'avenir de ses forces armées et de ses milices.

## ●LIGA

**FLORENTINO PÉREZ  
DANS LE VISEUR DES  
ARBITRES**

L'Association espagnole des arbitres de football (AESAF) a vivement réagi aux récentes déclarations du président du Real Madrid CF, Florentino Pérez, concernant l'arbitrage en Espagne. Dans un communiqué,



l'organisation affirme envisager l'ouverture d'une procédure disciplinaire à son encontre. L'AESAF estime que les propos tenus par le dirigeant dépassent le cadre de la critique sportive légitime. Elle lui reproche notamment d'avoir imputé au corps arbitral des accusations graves et répétées, évoquant une supposée corruption sur plusieurs années. L'association demande également des mesures conservatoires visant à lui interdire de tenir de nouvelles déclarations similaires durant la procédure, ainsi qu'une éventuelle réparation pour atteinte à l'image et au travail des arbitres. Elle appelle enfin le club madrilène à présenter des excuses publiques. Ces tensions interviennent dans un contexte déjà tendu autour du club madrilène, marqué par des résultats sportifs en demi-teinte et une pression croissante autour de ses dirigeants et de ses joueurs.

Lors de la victoire du Real Madrid face à Oviedo (2-0), en 36e journée de Liga, une banderole hostile au président madrilène a brièvement été déployée dans les tribunes du stade Santiago-Bernabéu. Le message, « Florentino, pars maintenant ! », a rapidement été retiré par le service de sécurité.

La rencontre a également été marquée par des sifflets adressés à plusieurs joueurs, dont Kylian Mbappé et Vinicius Júnior, illustrant un climat de tension croissant au sein du club.

## ●BARÇA

**LEWANDOWSKI  
ANNONCE SON DÉPART**

Une page se tourne au FC Barcelone. Sur son compte Instagram, l'attaquant du Barça Robert Lewandowski (37 ans, 44 matchs et 18 buts toutes compétitions cette saison), en fin de contrat en juin, a confirmé, hier, son départ au terme de la saison. « Après quatre ans de défis et de travail acharné, il est temps d'avancer. Je pars avec le sentiment du devoir accompli. 4 saisons, 3 championnats. Je n'oublierai pas l'amour que j'ai reçu de la part des fans dès le premier jour. La Catalogne, c'est chez moi. Merci à tous ceux que j'ai rencontrés durant ces quatre magnifiques années. Un merci tout particulier au président Laporta de m'avoir donné la chance de vivre le chapitre le plus incroyable de ma carrière. Le Barça est de retour là où il doit être. Visca Barça, Visca Catalunya » a écrit l'avant-centre polonais.

Lewandowski, 119 buts en 191 matchs avec les Blaugrana, pourrait rebondir aux États-Unis ou en Italie.

## ●SUPER LEAGUE SUISSE

**LE CHAMPION SE FAIT  
CORRIGER**

Thoune fausse-t-il le championnat ? Champion de Suisse pour la première fois de son histoire depuis le 3 mai dernier, un an seulement après sa montée en première division helvétique, le FC Thoune n'a semble-t-il plus la tête au terrain.

Depuis l'officialisation de leur sacre, les coéquipiers de l'ancien Guingampais Brighton Labeau peinent à retrouver le chemin de la victoire et celui de la motivation. Déjà sur trois défaites de suite, les Thounois se sont fait corriger sur leur propre terrain par les Young Boys de Berne (3-8), à l'occasion de l'avant-dernière journée de Super League. Réduit à neuf à la suite de deux cartons rouges, le FC Thoune a concédé sa plus large défaite de la saison. Une défaite anecdotique mais qui, avouons-le, fait tout de même un peu tache.

## BELGIQUE

**Une sélection XXL  
au Mondial****Les Diables rouges  
arriveront au  
Mondial avec un  
noyau extrêmement  
expérimenté**

La Belgique avance avec de grandes ambitions vers la Coupe du monde de la FIFA 2026. La Fédération royale belge de football a dévoilé sa liste finale de 26 joueurs retenus pour le Mondial organisé aux États-Unis, au Canada et au Mexique du 11 juin au 19 juillet 2026.

Sans surprise, les cadres historiques des Diables Rouges seront bien présents. Le gardien du Real Madrid, Thibaut Courtois, le maestro Kevin De Bruyne, désormais à Naples, ainsi que le serial buteur Romelu Lukaku mèneront une sélection belge qui rêve de retrouver les sommets du football mondial.

Troisième de la Coupe du monde 2018 en Russie, la Belgique veut enfin transformer son immense potentiel en sacre mondial. Malgré le poids des années pour certains cadres, l'effectif reste redoutable avec un savant mélange d'expérience et de jeunesse.

Dans les cages, Thibaut Courtois apportera toute son



expérience du très haut niveau. Le portier madrilène sera épaulé par Senne Lammens de Manchester United et Mike Penders de Strasbourg.

En défense, Timothy Castagne, Thomas Meunier, Arthur Theate ou encore Zeno Debast constituent une ligne arrière solide et habituée aux joutes européennes.

Au milieu de terrain, Kevin De Bruyne sera le véritable cerveau de cette équipe. Le meneur belge, accompagné d'Amadou Onana, Youri Tielemans, Hans Vanaken et Axel Witsel, devra dicter le tempo des Diables Rouges pendant la

compétition. Devant, le danger viendra de partout. Romelu Lukaku reste la principale arme offensive belge, mais il sera soutenu par des profils explosifs comme Jérémy Doku, Leandro Trossard, Charles De Ketelaere ou encore Dodi Lukebakio. Lors de la phase de groupes, la Belgique devra affronter l'Égypte, l'Iran et la Nouvelle-Zélande. Sur le papier, les Diables Rouges partent favoris, mais la prudence sera de mise dans une compétition où les surprises sont souvent au rendez-vous. L'Égypte pourrait poser des problèmes grâce à sa soli-

dité collective et son expérience africaine, tandis que l'Iran reste une nation réputée difficile à manœuvrer dans les grands rendez-vous. Quant à la Nouvelle-Zélande, elle jouera sans complexe face aux Européens.

Avec une telle armada, la Belgique envoie un message fort à ses futurs adversaires. Les Diables Rouges savent probablement qu'il s'agit de l'une des dernières grandes compétitions de leur génération dorée. Le rendez-vous américain pourrait donc prendre des allures de mission historique.

## EQUIPE DE FRANCE

**Ces grands absents du Mondial**

Être sélectionneur, c'est faire des choix parfois cornéliens. Didier Deschamps a dû choisir, jeudi passé, 26 noms parmi la multitude de joueurs talentueux en France, pour composer la sélection qui ira en Amérique du Nord pour la Coupe du monde 2026, organisée par les États-Unis, le Canada et le Mexique.

Eduardo Camavinga est l'un des grands absents de cette liste, à la suite d'une saison compliquée avec le Real Madrid et la rude concurrence à son poste. A contrario, Corentin Tolisso a sorti des performances très remarquées sous les couleurs de l'Olympique lyonnais symbolisée par des statistiques honorables : il a inscrit 15 buts et délivré 6 passes décisives en 38 rencontres. Malgré ces prouesses, le champion du monde 2018 reste sur le carreau depuis l'Euro 2020

organisé en 2021, principalement victime de son manque de repères au poste de pivot en plus de la concurrence selon DD.

Depuis l'arrivée de Didier Deschamps à la tête des Bleus, de nombreux joueurs auraient pu aspirer à une place dans son groupe en vue des Coupes du monde. Certains ont dû renoncer à ces échéances en raison de blessures ou de soucis extra-sportifs. D'autres ont tout simplement payé un manque de temps de jeu en club, à l'image de Lucas Chevalier en 2026 ou de Moussa Sissoko, privé du Mondial 2018 à cause de son statut de remplaçant à Tottenham.

Même ceux qui bénéficient d'un temps de jeu régulier auréolé de bonnes performances les week-ends ne sont pas assurés d'être dans les plans du sélectionneur. Samir Nasri en a fait les frais en 2014,



alors qu'il sortait d'une saison aboutie à Manchester City. Mais le rendement du natif de Marseille en équipe de France n'était pas à la hauteur de ses prestations en club. Alexandre Lacazette et Adrien Rabiot l'ont appris à leurs dépens en 2018, provoquant même le refus de l'ancien Parisien de faire partie des réservistes.

## ●CÔTE D'IVOIRE

**DES SURPRISES  
OFFENSIVES**

Une fois, mais pas deux. Émerse Faé, le sélectionneur de la Côte d'Ivoire, a annoncé la liste des 26 joueurs qui porteront le maillot orangé des Éléphants lors de la Coupe du monde 2026, dans le JT de RTI (la chaîne nationale ivoirienne), avant-hier.

Cette fois-ci, le technicien de 42 ans a décidé de faire appel à Nicolas Pépé, l'attaquant de Villarreal, écarté de la CAN 2023 pour des raisons extrasportives. Le Niçois Elye Wahi, convoqué au mois de mars, est de nouveau



appelé alors qu'Ange-Yoan Bonny, l'attaquant de l'Inter, découvrira la sélection ivoirienne pour la première fois, après avoir raté la dernière trêve internationale.

Contrairement à certains homologues, Faé a pris la décision d'établir une liste de cinq réservistes parmi lesquels se trouve Sébastien Haller, l'homme providentiel de la CAN 2023, qui peine à faire trembler les filets du côté d'Utrecht (1 but en 30 matchs toutes compétitions confondues). Martial Godo, l'attaquant de Strasbourg, fait partie de ce petit comité, à la différence de son partenaire en club Ismael Doukouré, désormais éligible pour représenter la sélection triple championne d'Afrique.

Avant de défier l'Équateur, l'Allemagne et Curaçao lors du Mondial (groupe E), les Ivoiriens affronteront l'équipe de France en match amical le 4 juin, à Nantes.

## COUPE D'ALGÉRIE DE BASKETBALL

Un 21<sup>e</sup> coup de canon pour le MCA

*Un succès historique pour le doyen qui retrouve le sacre dans l'épreuve après plusieurs années de disette.*

Le MC Alger a remporté la Coupe d'Algérie 2026 de basket-ball (seniors messieurs) en s'imposant face au NB Staouéli sur le score de 96 à 90, au terme d'une finale spectaculaire disputée à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger.

Dans une salle acquise à la cause des Vert et Rouge, les supporters mouloudéens ont joué pleinement leur rôle en poussant leur équipe vers un 21<sup>e</sup> trophée historique dans l'épreuve populaire et un premier sacre depuis 2019.

Le NB Staouéli, tenant du trophée et champion d'Algérie en titre, avait pourtant parfaitement entamé la rencontre en remportant le premier quart-temps (27-21). Les hommes du coach Yahia Mohamed ont conservé leur avantage jusqu'à la pause (45-41), grâce notamment à l'efficacité offensive de Dekakene Hichem et Anis Fedala.

Au retour des vestiaires, le MCA a progressivement pris le contrôle des débats. Plus solides collectivement et plus efficaces dans les moments décisifs, les joueurs dirigés par Maâmer Berriche ont remporté



les deux derniers quart-temps (29-27 puis 26-18) pour finalement s'imposer avec autorité.

Le capitaine mouloudéen Mustapha Adrar, âgé de 44 ans, a été l'un des grands artisans de cette victoire avec 21 points inscrits. Il a été bien épaulé par Bourkaib Merouane (17 points), Ziane Abdelkrim (15 points), Aggoun Oussama (15 points) et Ramzi Merahi (14 points et 11 passes décisives).

Côté Staouéli, Dekakene Hichem a terminé meilleur marqueur de son équipe avec 22 points, devant Anis Fedala (17 points), Mohamed Amine

Bensalah (16 points) et Mohamed Boussad (14 points).

Au rebond, Samir Mokdad s'est illustré avec neuf prises, devant Aggoun Oussama (8 rebonds) et Mustapha Adrar (7 rebonds).

À l'issue de la rencontre, Mustapha Adrar a savouré ce nouveau sacre : « C'était une longue saison avec des hauts et des bas, mais nous terminons en beauté avec cette victoire en Coupe. Un grand merci à nos supporters devant lesquels nous ne pouvions pas décevoir. »

De son côté, Mohamed Bous-

sad a reconnu la supériorité du MCA lors de cette finale, estimant que son équipe avait manqué de solidité défensive, notamment en seconde période.

Cette finale confirmait également la suprématie du MCA dans les confrontations face au NB Staouéli en Coupe d'Algérie, après les succès enregistrés lors des finales 1993 et 2008.

## L'USMA MET FIN À 40 ANS D'ATTENTE

En ouverture de la finale masculine, USM Alger a remporté la Coupe d'Algérie dames en battant le MC Alger sur le score de 63 à 57.

Menées à la pause (33-26), les Usmistes ont réussi un remarquable retournement de situation grâce à une seconde période parfaitement maîtrisée. Le duo Yahou Hadjer - Reguig Neyla s'est particulièrement illustré avec 18 points chacune, tandis que Fantazi Radia a ajouté 14 points et quatre passes décisives.

Grâce à ce succès, l'USMA décroche la troisième Coupe d'Algérie de son histoire après les titres remportés en 1979 et 1986, mettant ainsi fin à quarante années de disette.

## VOLLEY-BALL (DAMES)

## Le doublé pour le NC Béjaïa

Le NC Béjaïa a remporté la Coupe d'Algérie 2026 de volley-ball (seniors dames) en s'imposant face au NR Chlef sur le score de 3 sets à 0 (25-22, 25-15, 25-21), avant-hier, à la Salle Hacène-Chalane.

Déjà sacrées championnes d'Algérie cette saison après un parcours sans défaite, les volleyeuses du NCB confirment ainsi leur domination sur le volley-ball féminin national en réalisant un nouveau doublé Coupe-Championnat, après celui de 2025.

Les joueuses entraînées par Abdelhafid Moula ont dû batailler lors du premier set face à une équipe du NR Chlef accrocheuse et déterminée à créer la surprise. Les Chéliennes, emmenées par Ikram Beldjenah et Nawel Rabeh-Mazari, ont opposé une belle résistance avant de céder sur le fil (25-22).

Plus sereines par la suite, les coéquipières de Dounia Ghanem et Ghazlane Moula ont progressivement pris le contrôle des débats grâce à leur maîtrise collective et leur efficacité offensive. Le NC Béjaïa a largement dominé le deuxième set (25-15) avant de conclure la rencontre dans la troisième manche (25-21).

Avec ce succès, le NCB décroche la cinquième Coupe d'Algérie de son histoire après les éditions 2004, 2006, 2007 et 2025, tandis que le NR Chlef échoue une nouvelle fois en finale après celles perdues en 2016 et 2019.

Chez les messieurs, ASV Blida affrontait, hier, l'OMK El-Milia à la salle Bleue de Béjaïa, dans une confrontation entre deux formations déterminées à renouer avec les consécutions.

Par ailleurs, la Supercoupe d'Algérie messieurs opposera, ce mardi à 16h00, à Tipasa, le vainqueur de la finale ASV Blida - OMK El-Milia au WA Tlemcen, champion d'Algérie 2026.

## ELIMINATOIRES

## CAN-2027

## Tirage au sort mardi au Caire

Le tirage au sort des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2027 (CAN-2027), prévue au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, aura lieu mardi au siège de la Fédération égyptienne de football, au Caire (13h00 algériennes), a indiqué samedi la Confédération africaine (CAF). Au total, 48 équipes, y compris les trois pays co-organisateur, participeront à ces éliminatoires dont le tirage au sort déterminera la répartition des sélections et les différentes trajectoires vers la phase finale, à l'issue de laquelle 24 nations décrocheront leur qualification pour la principale compétition du football africain. Les éliminatoires se disputeront sur trois fenêtres du calendrier international FIFA, en amont du tournoi final prévu du 19 juin au 17 juillet 2027 :

- Journées 1 et 2 : du 21 septembre au 6 octobre 2026

- Journées 3 et 4 : du 9 au 17 novembre 2026

- Journées 5 et 6 : du 22 au 30 mars 2027

Les 48 équipes seront réparties en 12 groupes de quatre. Les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour la phase finale.

Dans les groupes comprenant l'un des pays hôtes, une équipe supplémentaire obtiendra également son billet pour la compétition.

## CAN U-17

## Algérie-Afrique du Sud : un match décisif

La sélection algérienne des moins de 17 ans (U17) a repris vendredi les entraînements en prévision de son match face à l'Afrique du Sud, pour le compte de la deuxième journée (Gr. D) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, prévu cet après-midi (17h00), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Les joueurs ayant pris part à la rencontre face au Ghana ont eu droit à une séance de récupération terminée par un bain de glace, tandis que le reste de l'effectif a effectué une séance de travail ordinaire.

La rencontre face au Sud Africain s'annonce décisive pour la suite du tournoi et pour la qualification.

Pour l'Afrique du Sud, une victoire les rapprocherait fortement des quarts de finale et leur per-



mettrait d'abord le dernier match contre le Ghana avec plus de tranquillité. De son côté, l'Algérie doit gagner ou au moins ne pas perdre pour rester en bonne position avant son match contre le

Sénégal. L'objectif des deux équipes est aussi de continuer la compétition et de se rapprocher d'une qualification pour la Coupe du Monde U17.

Lors de la première journée du

rendez-vous africain, les cadets ont concédé le match nul (2-2) face au Ghana, alors que l'Afrique du Sud s'est imposée face au Sénégal (2-1). Au classement, l'Afrique du Sud occupe le fauteuil de leader avec 3 points, devant l'Algérie et le Ghana qui comptent un point chacun, alors que le Sénégal ferme la marche avec 0 point.

Seize sélections prennent part à cette 16<sup>e</sup> édition de la CAN U17 au Maroc, réparties en quatre groupes de quatre équipes. Les deux premiers de chaque groupe accéderont aux quarts de finale.

En parallèle, les huit nations qualifiées pour ce tour décrocheront automatiquement leur ticket pour la Coupe du monde U17. Deux places supplémentaires seront également attribuées à l'issue de matchs de barrage entre les équipes classées troisièmes de leur groupe.

## ASSE-METZ

## Bataille pour Kohili

Alors que son avenir sportif dépend encore des barrages, l'AS Saint-Étienne poursuit activement ses recherches sur le marché des transferts.

Le club stéphanois s'intéresserait à Ben Ahmed Kohili, jeune avant-centre

algérien de 20 ans évoluant au Paradou AC. Auteur de 4 buts et 1 passe décisive cette saison, il est sous contrat jusqu'en 2028 et évalué à environ 500 000 euros.

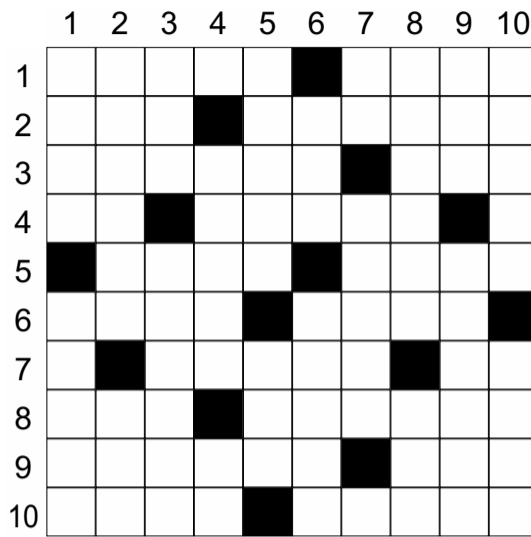
Mais l'ASSE n'est pas seule sur le dossier : le FC

Metz, récemment relégué en Ligue 2, serait également en concurrence pour attirer le joueur.

Un transfert à faible coût mais à fort potentiel, qui pourrait dépendre du projet sportif proposé par chaque club.



## Mots Croisés



### Horizontalement

1- Notre capitale - Mangera. 2- Elle peut être de sable - Sont de saveur désagréable. 3- Sans activité - Impôts. 4- Conjonction - Ilot de verdure dans un désert. 5- Choisis - Pose. 6- Continent - Riche. 7- Ont le courage de dire ou d'agir - Indique qu'un verbe est pronominal. 8- Chiffre Allemand - Tous ceux qui agissent ou s'occupent d'une certaine fonction. 9- Rasée - Organisation secrète. 10- Prince Troyen -Significatif.

### Verticalement

1- Celle d'enfance... - Angle saillant en architecture. 2- Qui n'agissent pas rapidement - Particule chargé. 3- Volonté - Femelle d'un carnassier très puissant. 4- Le vélo n'en a que deux - Petit cube de six faces différentes. 5- Manquas - Ennemie du feu. 6- Possessif - Créatures célestes. 7- Préposition - Mime. 8- Colorés - Refus. 9- Différence entre le brut et la tare - Examinas. 10- Pas debout - Son nom indique sa forme.

# 4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Harmoniser  
Harmoniser  
Armoniser  
Haremoniser

Prérogative  
Prrogative  
Préaugative  
Prérogative

Contrecarrer  
Cantrecarrer  
Contrecarer  
Contrecarer

Audiovisuelle  
Audiauisuelle  
Audiovizuelle  
Odiouisuelle

## Les mots fléchés

CIRCONSCRIRA RELATER UNE «ROUTE»	MOT DE MARMOT CIRCULERA	MOUSSANT COURS DU NORD	RICHESSSE JUSTE	S'EFFON- DRER (S)	MOT DE DOUTE NETTOYÉES	MOT DE DOUTE
				CERCLE FERMÉ RIVAL DU CAFÉ		
COURS INTÉRIEURES AGRÉABLE À VOIR				DOUBLE POINT DENT CASSÉE		
		SEXISTES BAIE VITRÉE				TROUBLE
ROUTE NATIONALE ÉPROUVÉ		MALENCON- TREUSE ES AU COURANT				STOPPÉES
				CAPITALE DU PEROU PETITES VOIES		
SE MARRANT CONSTRUITE				PERCER COLLÈGE		
			SPORTIF RAPIDE ADEPTE DE RELIGION			
LIEU DE BAIGNADE	AMATEUR D'ART FERONT LA PEAU LISSE				BELLE SAISON COURANTE	
		METS EXQUIS SAURIEN DES TROPIQUES		BOUQUI- NAIS DANS LE COUP		TRADUC- TIONS
PAS CHRÉTIEN QUOTIENT INTELLEC- TUEL			APRÈS VOUS POSSÉDÉS		CALE RANGEAS	
	VOISINE DU PHOQUE	DÉBLAYÉE				
DEUX FOIS LOU CÉLÉBRA				CÉLÉBRITÉS INSUCCÈS		
		DÉTÉRIORÉ DÉRANGE		LENTILLES BRAMER		TRANSPI- RATION
FILES PERCÉE			CONCEVAIS EN QUEL LIEU ?			
			APPEL GÉNÉRAL ENNUI		ARGENT PRONOM RÉFLÉCHI	
SYMBOLE DU NICKEL MESURES DE BOIS		ATTACHÉES			MOT DE NÉGATION	
			DONNE FAIM			

## BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :  
Peut être dangereuse

AIME	EPOUX	MIEL
ALLIANCE	FEMME	MOITIE
AMOUR	FIANCE	MOTIF
ANNEAU	FILLE	MUNIR
ARGENT	FUTUR	NEUF
AUTEL	GAGE	NOCE
AVEU	GENDRES	NUBILE
BAGUE	GRISE	NUPTIAL
BANS	HOMMES	PARTI
BIGAMES	JONC	PEINE
CEREMONIE	LIENS	PERES
CIVIL	LOTIS	PROMISE
CONCUBINE	LUNE	RELIGIEUX
CONJOINTS	MAIN	SEPARÉS
CONJUGAL	MAIRE	TEMOIN
CONTRAT	MARIABLE	TRAHIR
CONVOLER	MARIAGE	UNIE
COUPLE	MARIS	UNIR
DEMANDE	MENAGE	VEUFS
DIVORCER	MERES	VEUVE
EPOUSER	MESSE	

X	U	E	I	G	I	L	E	R	M	U	A	E	N	N	A	S	P
E	S	E	R	D	N	E	G	L	A	L	L	I	A	N	C	E	R
D	X	U	O	P	E	N	V	E	R	I	A	M	R	A	I	M	E
N	R	L	E	S	C	E	I	E	I	M	E	E	I	N	U	A	C
A	I	I	S	G	U	O	C	O	S	F	S	G	E	G	A	G	R
M	A	E	N	V	A	N	U	F	M	U	F	S	A	C	A	I	O
E	M	N	E	U	A	I	E	P	O	E	T	U	O	N	T	B	V
D	O	S	C	I	M	M	R	P	L	N	T	N	T	A	E	C	I
C	U	G	F	O	M	A	E	A	I	E	C	S	R	U	E	M	D
O	R	R	L	E	N	E	R	O	M	U	I	T	N	R	R	E	E
N	L	I	O	A	I	V	J	G	B	N	N	T	E	A	S	L	E
J	U	S	T	T	I	N	O	I	E	O	U	M	R	I	B	C	S
U	N	E	I	R	O	T	N	L	C	N	O	B	M	A	O	S	E
G	E	O	S	C	A	E	P	C	E	N	T	O	I	N	H	F	P
A	M	S	E	R	E	P	I	U	I	R	R	O	L	U	I	A	
L	F	I	T	O	M	V	G	E	N	P	A	A	U	T	E	L	R
C	N	O	J	N	I	A	V	E	U	M	S	F	U	E	V	L	E
M	I	E	L	L	B	S	E	M	M	O	H	R	M	E	R	E	S

### SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

#### MOTS FLECHES

##### HORIZONTALEMENT

1- PATATE - ISOLER - DENOMBRE - ALI - CEM - RER - LYCEE - NONSTOP - RU - SCIEE - DEPERIS - EGO - PERIRA - YEN - POUFS - IL - EVE - SUEZ - AS - GERANTES - ECRASE - TARN - LARON - LICHEN - ADO - ZIG - AVANTBRAS - SOUTIRE - LIN - RENNE - FOURBU - RARETES - USEES.

##### VERTICALEMENT

1- CADENCEE - EGALISERA - TEMOIGNER - RIGOLER - HAN - NEO - VAINC - NE - TORSE - PEND - HATANT - REMET - PO - TELEVISEE - BRODEUSE - ANARS - NEUF - SEL - PISE - CRUT - MOU - IO - YSER - ZERO - BLEUS - LAC - RAI - CANARI - RE - CELERI - LAOS - DANUBE - RIEUSE - STENOS - SUS.

#### MOTS CROISES

##### HORIZONTALEMENT

1- PATINETTE. 2- ETROIT - EN. 3- KOALA - FES. 4- IMMENSE. 5- NEE - TI - GA. 6- SS - LEUR. 7- ID - ISOLEE. 8- SORTE - URE. 9- ENCEDEES.

##### VERTICALEMENT

1- PEKINOISE. 2- ATOME - DON. 3- TRAMES - RC. 4- IOLE - SITE. 5- NIANT - SEN. 6- ET - SILO. 7- FE - ELUE. 8- TEE - GUERE. 9- ENSSAREES.

# 4x4

Régalage - Marguerite  
Tautologie - Pilotage

**BIFFE-TOUT : MASQUES**



Page réalisée  
par Souiki Sidali



10/10

### INSTAGRAM EST «POUR LES FILLES»

Selon Elon Musk, Instagram est «pour les filles» et déprime ses utilisateurs en propageant l'illusion d'une vie parfaite. Pourtant, les chiffres mondiaux contredisent ce cliché sexiste : l'audience de la plateforme de Meta est quasi paritaire, composée à 52 % d'hommes et 48 % de femmes. Ce tacle gratuit illustre surtout la rivalité féroce entre le patron de X et Mark Zuckerberg. Avec plus d'un million de vues, les internautes sont partagés entre l'amusement face à ce tacle et la critique d'un cliché sexiste contredit par la parité réelle de la plateforme.



### 9/10 MOSQUÉE ET CONTROVERSE

Des images montrant une mosquée au Maroc entourée de plantations de cannabis ont largement circulé sur les réseaux sociaux, dépassant les 68k vues en quelques heures. La scène a provoqué de nombreuses réactions : plusieurs internautes ont dénoncé l'association entre un lieu de culte musulman et une culture souvent liée à la production de drogue douce. D'autres utilisateurs ont toutefois rappelé que le cannabis ne sert pas uniquement à un usage récréatif. La plante est également exploitée dans l'industrie pharmaceutique pour certains traitements anti-douleurs ou contre l'épilepsie, dans la fabrication de cosmétiques et même dans d'huiles thérapeutiques.

### 8/10 VISA ÉCLAIR

Les images montrant l'enthousiasme de deux citoyens omanais après l'obtention de leur visa pour l'Algérie ont dépassé les 36k vues sur les réseaux sociaux. Ils affirment avoir obtenu le visa en moins d'une demi-heure, qualifiant cette procédure de rapide pour un pays souvent perçu comme ayant des démarches difficiles pour l'obtention de son visa. Les deux visiteurs ont salué l'accueil de l'ambassade d'Algérie à Oman, exprimant leur impatience de découvrir l'Algérie, «pays des 1,5 million de martyrs», et invitant leurs abonnés algériens à leur recommander les plus beaux sites touristiques à visiter. Beaucoup d'internautes se réjouissent de cette image positive de l'Algérie et de la fluidité des services consulaires.



7/10

### L'AMBASSADRE DE SUÈDE SÉDUITE PAR LE COUSCOUS

Les images de l'ambassadrice de Suède en Algérie, Anna Block Mazoyer, dégustant du Kalb El Louz et une boisson Hamoud Boualem dans un salon d'Alger avec vue sur mer, ont largement circulé sur internet, cumulant plus de 8k vues. La diplomate a révélé avoir goûté le couscous au Maroc et en Tunisie, tout en affirmant sa préférence pour le couscous algérien. Elle a également indiqué apprécier particulièrement la sauce rouge, qu'elle a appris à préparer elle-même, tandis que son mari préfère la sauce blanche. Les internautes ont salué sa simplicité et son attachement sincère à la gastronomie algérienne.

6/10

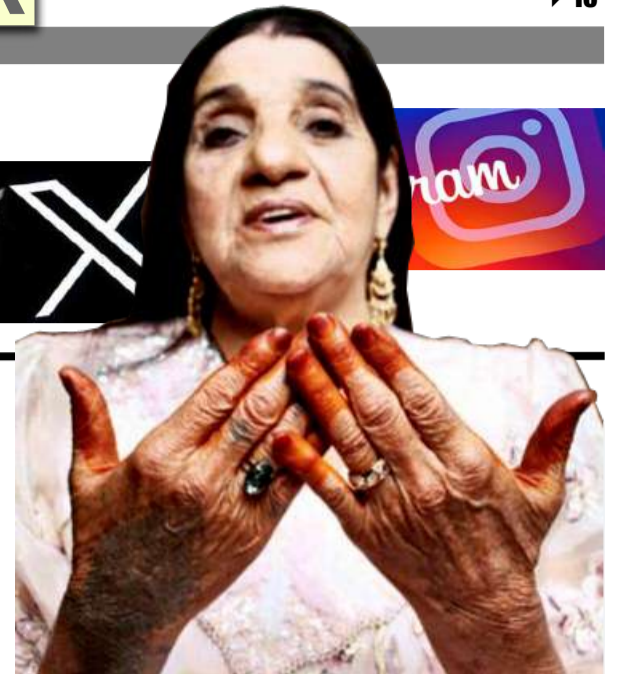
### 5 ANS DE PRISON POUR SAAD LAMJARRED

Le chanteur marocain Saad Lamjarred a été condamné à 5 ans de prison par la cour d'assises du Var (France) pour le viol d'une jeune femme rencontrée à Saint-Tropez en 2018. Il devra aussi verser 35 000 euros à la victime. Déjà condamné en France en 2023 dans une autre affaire similaire, le chanteur continue de nier les accusations. Avec plus de 5k réactions, beaucoup d'internautes réclament une justice ferme, tandis que ses fans continuent de le soutenir malgré les condamnations.

5/10

### LES VOIX CONTRE LA DÉLINQUANCE SOUS PRESSION

Selon plusieurs pages sur les réseaux sociaux, un jeune surnommé «Chouchou», connu à Constantine pour son engagement sportif et ses conseils adressés aux jeunes afin de les éloigner de la délinquance, aurait été violemment agressé par un groupe d'individus. Toujours selon ces publications, il aurait miraculeusement survécu à cette attaque, provoquant une vive émotion parmi ceux qui le connaissent. Avec plus de 500 réactions, de nombreux commentaires dénoncent une agression «lâche» visant une personne appréciée pour son influence positive auprès des jeunes. Les agressions visant des figures locales engagées contre la délinquance traduisent parfois le rejet, par certains milieux criminels, des voix qui tentent d'éloigner la jeunesse des réseaux de violence et de trafic. Ce phénomène révèle aussi le manque de protection et de valorisation accordée aux acteurs sociaux de proximité qui jouent un rôle essentiel dans la prévention.



4/10

### CHEIKHA REMITTI TOUJOURS DANS LES CŒURS

Vingt ans après la disparition de Cheikha Remitti, une publication hommage mise en ligne le 15 mai a suscité une vive émotion sur les réseaux sociaux. Le post a dépassé les 500 réactions, entre souvenirs, admiration et messages de respect. De nombreux internautes ont salué l'héritage de la «Mamie du Rai», pionnière audacieuse dont les chansons continuent de marquer plusieurs générations en Algérie et ailleurs.

3/10

### RIFKA INAUGURE UN NOUVEAU RESTAURANT À MOSTA

L'influenceur Rifka a officiellement inauguré son nouveau restaurant à Mostaganem, lors d'un événement marqué par une forte affluence de fans et de curieux venus partager ce moment festif et découvrir le nouvel espace. Avec près de 300 réactions, beaucoup saluent la proximité de Rifka avec son public et l'ambiance chaleureuse de l'ouverture. Ce lancement confirme l'influence croissante des créateurs de contenu algériens dans le monde de l'entrepreneuriat.

2/10

### UNE SCÈNE MORTELLE

Selon plusieurs pages locales sur les réseaux sociaux, une violente bagarre collective aurait éclaté à Jijel, nécessitant l'intervention de la police pour mettre fin aux affrontements. Toujours selon ces mêmes sources, l'un des parents des jeunes impliqués serait décédé d'une crise cardiaque après avoir vu son fils au cœur de la bagarre. Aucune confirmation officielle n'a encore été publiée concernant les circonstances exactes du drame. La propagation de la violence entre jeunes continue de provoquer des conséquences tragiques bien au-delà des simples affrontements. Avec plus de 150 réactions, beaucoup d'internautes dénoncent la montée inquiétante de la violence et appellent à plus de sensibilisation et de contrôle parental.

1/10

### CAHIERS JETÉS, VALEURS OUBLIÉES



Ces dernières années, à la fin de chaque année scolaire, certains élèves déchirent leurs cahiers et les jettent dans les rues ou au sein des établissements scolaires. Un comportement souvent considéré comme une manière d'exprimer la joie de la fin des cours, mais qui soulève de nombreuses questions sur le respect du livre, de l'école et des valeurs éducatives. Avec des dizaines de réactions en ligne, beaucoup estiment que ce phénomène reflète surtout un manque de sensibilisation et d'encadrement, d'où l'importance de renforcer chez les élèves la culture du respect du matériel scolaire et des efforts fournis durant toute l'année.

## RÉINHUMATION DES OSSEMENTS DE 14 MARTYRS DE LA RÉVOLUTION

# «UN LEGS SACRÉ QUE PRÉSERVERA L'ÉTAT ALGÉRIEN»

**Un évènement qui «revêt une profonde signification, confirmant que l'Algérie n'oublie jamais pas ses enfants loyaux et honorables», a déclaré le ministre des Moudjahidine et des Ayant droits, Abdelmalek Tacherift.**

**D**es ossements de 14 martyrs de la guerre de Libération nationale ont été réinhumés hier, au cimetière du village Ighil Igoulimimène, dans la commune d'Imsohal, au sud-est de Tizi Ouzou. La réinhumation s'est déroulée en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayant droits, Abdelmalek Tacherift, des autorités locales ainsi que de la société civile et de la famille révolutionnaire. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a indiqué que la réinhumation des restes mortuaires de ces martyrs, après de longues années et décennies depuis leur disparition, «revêt une profonde signification confirmant que l'Algérie n'oublie jamais pas ses enfants loyaux et honorables».

Il a ajouté que leur mémoire «demeurera un legs sacré que préservera l'Etat algérien, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en fidélité au message éternel de Novembre et aux sacrifices des hommes et des femmes pour la patrie». Il a aussi estimé que cette opération est «un message renouvelé de fidélité transmis de génération en génération, afin que la mémoire des martyrs demeure vivante dans la conscience de la nation et que l'histoire de la Révolution reste une référence aux nobles valeurs nationales authentiques ainsi qu'à l'esprit de sacrifice et de loyauté qui ont forgé l'indépendance et la souveraineté de l'Algérie». Le ministre a



également souligné que cet événement, «d'une extrême importance», constitue «une occasion pour rappeler les sacrifices de ces martyrs ainsi que la place historique lumineuse occupée par cette commune rurale et combattante, qui fut l'un des bastions de la résistance ayant accueilli les moudjahidine et soutenu la Révolution par ses hommes et ses femmes et consenti d'immenses sacrifices pour la liberté, lesquels resteront à jamais gravés dans la mémoire nationale».

### UN MODÈLE D'ENGAGEMENT

Tacherift a ajouté que ce village représente «un modèle de cet engagement national exceptionnel après avoir, à lui seul, offert 48 martyrs tombés au champ d'honneur, image reflétant l'attachement aux valeurs de liberté et de dignité ainsi que l'ampleur des souffrances endurées face à la répression coloniale, puisqu'il constituait un véritable réservoir pour la Révolution». Le ministre a également évoqué le souvenir de la bataille héroïque du 11 août 1956, mar-

quée par la mort au champ d'honneur du chahid et héros Amar Ath Cheikh, l'une des figures emblématiques du mouvement national et de la Révolution de libération, dont le nom demeure associé, a-t-il dit, «aux valeurs de courage, de loyauté et de fidélité à la patrie». Cette bataille reste «un témoignage de la résistance des habitants de la région qui ont affronté la machine répressive coloniale avec foi et détermination», a-t-il ajouté. A cette même occasion, le ministre a adressé ses remerciements aux autorités locales pour les efforts et l'attention déployés pour cette réinhumation, un acte qui «traduit la fidélité de l'Etat à la mémoire des valeureux martyrs ainsi que sa volonté constante de préserver l'histoire de la nation et de sauvegarder ses symboles éternels». Pour sa part, le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Imsohal, Yassine Mahi, a salué «la mémoire d'hommes qui ont choisi la voie de la lutte et du sacrifice pour arracher l'indépendance du pays». Il a souligné que cette réinhumation est «non seulement une manière de se souvenir de leurs sacrifices et de perpétuer leur mémoire, mais aussi, et surtout, une occasion d'enraciner l'esprit nationaliste chez les jeunes générations». Ces 14 martyrs, sur les 48 que compte ce village, étaient enterrés en dehors du village «généralement, à l'endroit même où ils étaient tombés au champ d'honneur», a expliqué un membre du comité du village.

R. N./APS

## PRODUITS PHARMACEUTIQUES IMPORTÉS Le contrôle aux frontières renforcé



Le ministère de la Santé a tenu une réunion de coordination avec les différents secteurs concernés par le contrôle aux frontières de la qualité et de la conformité des produits importés, en vue de renforcer la coopération pour garantir que ces produits répondent aux normes sanitaires et réglementaires en vigueur, a indiqué, vendredi dernier, un communiqué du ministère. «Conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer le système de contrôle et à protéger la santé du citoyen, une réunion de coordination s'est tenue

jeudi au siège du ministère de la Santé, en présence de cadres du ministère de la Santé et du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, ainsi que d'experts de l'Institut national de criminalistique et de criminologie (INCC) relevant de la Gendarmerie nationale, de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) et du Centre national de toxicologie, dans le cadre du renforcement de la coordination multisectorielle pour le contrôle de la qualité et de la conformité des produits importés aux frontières et pour garantir leur respect des normes sanitaires et

réglementaires en vigueur», a précisé la même source. La réunion a porté sur «l'adoption d'une stratégie nationale globale et intégrée de contrôle des produits importés aux frontières, fondée sur une approche préventive basée sur la coordination multisectorielle, le renforcement des mécanismes de veille et de contrôle sanitaire, ainsi que l'unification des procédures de contrôle et d'analyse conformément aux normes nationales et internationales en vigueur, afin de garantir la protection de la santé du citoyen et de renforcer la sécurité sanitaire nationale», selon la même source. La réunion a également permis de «définir les domaines d'intervention des services spécialisés relevant de chaque secteur dans le cadre de cette opération et d'examiner les modalités pratiques permettant l'application des procédures de contrôle sur le terrain, en vue d'assurer une plus grande efficacité dans la lutte contre tout produit susceptible de représenter un danger pour la santé du citoyen ou de porter atteinte à la sécurité du marché national», conclut le communiqué.

## CHAMPIONNATS D'AFRIQUE D'ATHLÉTISME

### Souad Azzi en bronze

L'athlète algérienne Souad Azzi a offert à l'Algérie une nouvelle médaille continentale en décrochant le bronze dans l'épreuve des 20 km marche, hier, pour le compte de la cinquième journée des Championnats d'Afrique d'athlétisme 2026, qui se déroulent à Accra (Ghana). Azzi a décroché la troisième place en bouclant la distance en 1h34:28, derrière l'Ethiopienne Shugute Fonkamo Wubalem, sacrée championne d'Afrique avec un chrono de 1h33:31, et la Kenyane Silvia Kemboi Jerono, médaillée d'argent en 1h33:44. Cette nouvelle distinction permet à l'Algérie d'enrichir sa moisson continentale, quelques jours après la médaille d'or remportée par Zahra Tatar au lancer du marteau. Déjà championne d'Afrique en titre, Tatar avait offert à l'Algérie sa première médaille d'or de cette édition 2026 des Championnats d'Afrique, organisés du 12 au 17 mai au stade de l'Université du Ghana, à Legon, dans la capitale Accra. La délégation algérienne est représentée dans cette compétition continentale par dix athlètes, engagés dans plusieurs spécialités, notamment les concours, le demi-fond et les épreuves de marche. Considérés comme la principale compétition continentale d'athlétisme, les Championnats d'Afrique seniors réunissent les meilleurs athlètes africains dans différentes disciplines, dont les sprints, le fond, les relais et les concours.

## PRÉPARATION DU MONDIAL

### L'Algérie affrontera la Bolivie le 10 juin aux États-Unis



La sélection algérienne de football clôturera sa préparation en vue de la Coupe du monde 2026 avec un nouveau test international programmé face à la Bolivie, le 10 juin prochain aux États-Unis, pays hôte de la compétition. Cette rencontre s'inscrit dans une série de matchs amicaux destinés à maintenir le rythme de la sélection et à affiner les automatismes du groupe, face à des adversaires aux profils variés. Adversaire sud-américain engagé dans un processus de reconstruction et de préparation intensive, la Bolivie enchaînera plusieurs rencontres en juin, notamment contre l'Écosse et potentiellement l'Iran, avant d'affronter les Verts. Pour l'Algérie, ce duel face à une équipe sud-américaine représente une opposition intéressante sur le plan tactique et physique, permettant d'évaluer le niveau du groupe face à un style de jeu différent de celui des sélections africaines et européennes. Ce match constituera ainsi un nouveau test pour les Verts dans leur montée en puissance avant l'échéance mondiale, où ils évolueront dans un groupe relevé aux côtés de l'Argentine, de l'Autriche et de la Jordanie.